



**Rapport
2023**
d'activité et de
développement
durable

**Danevell
2023**
obererezh
ha diorren
padus

lannion-tregor.com



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUNON-TREGER
KUMUNIEZH

Lannion-Trégor Communauté

Directeur de la publication: Gervais Egault (Président)

Coordination éditoriale: Direction de la communication

Conception graphique/maquette: dynamo+

Impression: Edicolor

© **Photos:** A. Kozel, L. Le Saux, L'Œil de Paco, T. Poriel,
La Lanterne, LTC, Adobe Stock, CRT Bretagne, B. Torrubia,
Déclic Armor, O. Lhemann

Imprimé sur papier PEFC



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Il n'est pas évident de pouvoir résumer en quelques pages l'engagement quotidien des agents et des élus locaux pour le développement d'un territoire. Pour un ensemble de 57 communes, pour un territoire aussi vaste et contrasté que celui de Lannion-Trégor Communauté, avec une présence constante de l'agglomération au quotidien des habitants, il est sans doute impossible de témoigner de l'ensemble des actions, des engagements, des projets. Je souhaite néanmoins que ce document puisse apporter une vision aussi complète que possible du travail de notre agglomération au service des habitants et des communes.

Dans la vaste diversité des missions qui nous incombent, ce qui unit l'ensemble des agents du service public et des élus, c'est un objectif premier : répondre, le mieux possible, aux besoins des habitants. C'est cette volonté qui nous rassemble. C'est notre force et notre conviction partagée.

L'équité géographique, la ruralité, la spécificité des pôles et les besoins spécifiques des bassins de vie sont les grands principes qui guident les réflexions et décisions politiques collectives. En réponse à ces principes, l'administration publique s'engage quant à elle avec conviction pour un service public de qualité, exigeant et cohérent.

La qualité du service public demande en effet beaucoup de travail, d'investissement, cela demande de la rigueur, de la coopération entre les équipes et avec les communes, avec les partenaires institutionnels. Notre hyperprésence au quotidien des Trégorois s'explique non seulement par la volonté de répondre qualitativement aux besoins exprimés, mais aussi par l'amplitude de nos champs de compétence et d'intervention : développement économique, emploi, attractivité, logement, mobilités, transitions énergétiques, santé, agriculture(s), patrimoine, éducation culturelle et artistique...



GERVAIS EGAULT
Président de Lannion-Trégor
Communauté

Prezidant Lannuon-Treger
Kumuniezh

La patience du lecteur qui saura prendre le temps de lire attentivement ces pages se verra récompensée car alors il y verra se dessiner la réalité d'un élan profondément collectif.

N'eo ket aes diverrañ en un nebeud pajennoù al labour pemdez a vez graet gant ar wazourien hag an dilennidi lec'hel evit kas hon bro war-raok. Gant 57 kumun en holl, gant ur vro ken ledan ha disheñvel an traoù ennañ ha Lannuon-Treger Kumuniezh, hag un tolpad kêrioù a vez bepred e buhez pemdez an annezidi, ne c'haller ket lakaat ar gaoz war kement ober, kement engouestl, kement raktres a vefe. Koulskoude e faot din, dre an teul-mañ, reiñ deoc'h da gaout ur sell al ledanañ ar gwellañ war al labour a vez graet gant Lannuon-Treger Kumuniezh evit ar c'humunioù hag an dud a vevenne.

E-mesk ar c'hefridioù a bep seurt hag a zo fiziet ennomp emañ an

dud ac'hann hag implijidi ar servij publik a-unan tro-dro d'ar pal pennañ : respont diouzh ar gwellañ d'an ezhommoù a vez gant an annezidi. En em gavout a reomp asambles endro d'aryoul-se. Un nerzh hag un engouestl boutin etrezomp eo.

Ar c'hempouez a-fet madoù ha servijoù etre an takadoù, ar vuhez war ar maez, perzhioù pep pol hag ezhommoù pep takad bevañ, sed aze an ahelioù bras a vez o heñchañ ac'hanomp en hon divizoù ha dibaboù politikel graet holl asambles. Evit heuliañ ar soñjoù pennañ-se e vez roet bec'h gant ar velestradurezh publik, gant kalz a nerzh, evit degas ur servij publik a-zoare, efedus hag a-skiant-vat.

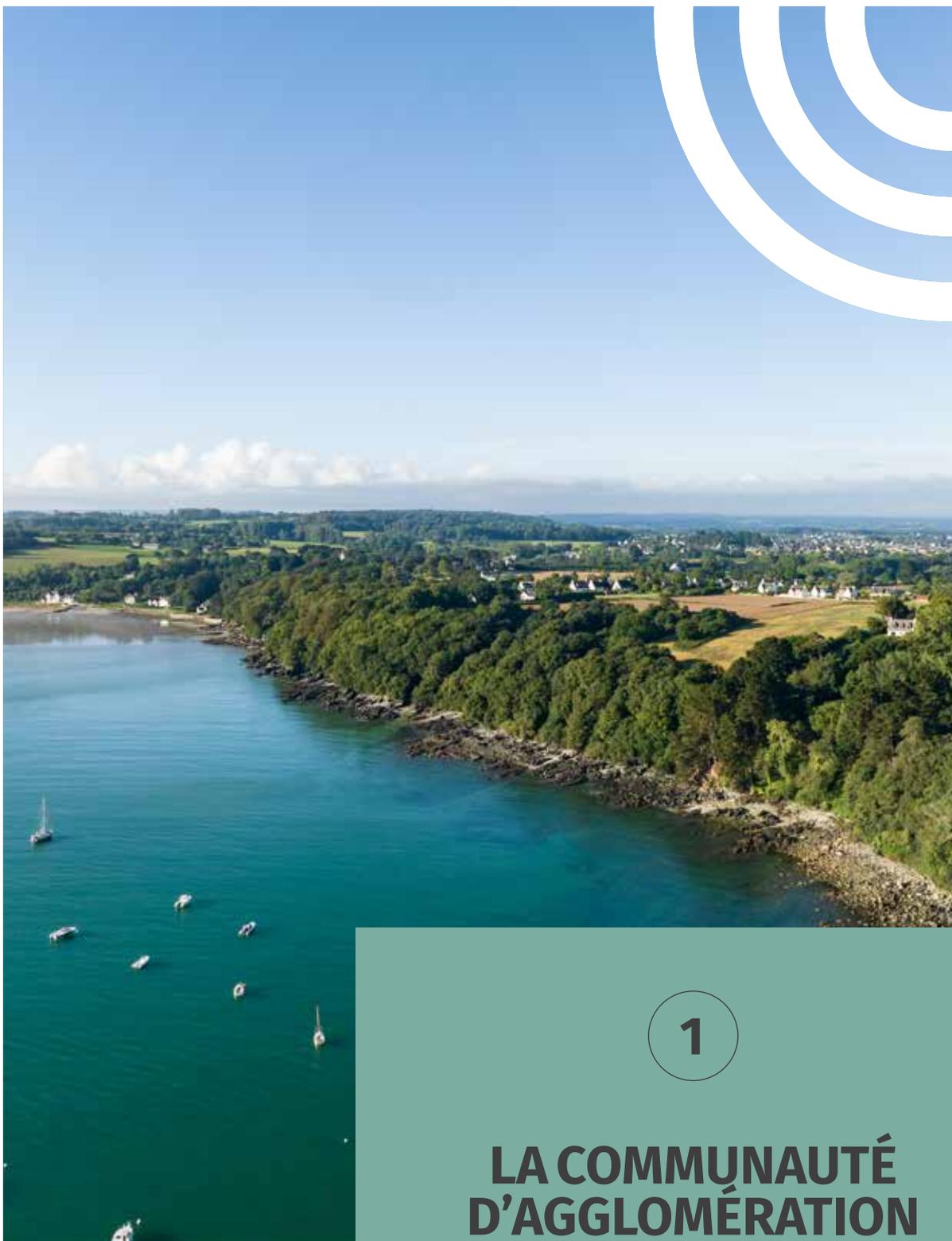
Rakevit kaout ur servij publika-zoare

eo dav labourat kalz, lakaat kalz a nerzh, bezañ spis hag aozet mat, ha lakaat ar skipailhoù hag ar c'humunioù da labourat asambles gant ar gevelerien ensavadurel. Perzh a gemeromp kalz e buhez pemdez an dud e Bro-Dreger peogwir e faot dimp respont diouzh ar gwellañ d'o ezhommoù, hag ivez abalamour d'ar barregezhioù a bep seurt a zo fiziet ennomp ha d'hon zachennoù labour : diorren ekonomikel, labour, dedennusted, lojeiz, fiñvusted, treuzkemmoù energiezh, yec'hed, labour(ioù)-douar, glad, deskadurezh war ar sevenadur hag an arzoù... An neb a gemero amzer evit lenn ar pajennoù-se en un doare aketus a verzhho enne tresoù ur gwir nerzh a-stroll.

SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	5
AR GUMUNIEZH TOLPAD-KÉRIOÙ	
Notre Agglomération	6
Les 57 communes.....	7
Les domaines de compétences.....	12
Les instances communautaires.....	13
Les membres du bureau exécutif et du conseil communautaire.....	14
Les instances de débat et de concertation	17
L'appui aux communes.....	18
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES	21
AR PALIOÙ E-KENVER AN DIORREN PADUS	
L'agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable.....	22
Le Projet de territoire Cap 2040.....	23
Une administration écoresponsable.....	25
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR	29
SACHAÑ MUIOC'H A OBEROÙ EKONOMIKEL HAG A DOURISTED ETREZEK BRO-DREGER	
Le développement économique.....	30
L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.....	33
Le tourisme.....	36
AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE	39
TERKAÑ AN TIRIAD EN UN DOARE PADUS	
L'aménagement de l'espace et la planification urbaine.....	40
L'habitat.....	42
PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES DU TRÉGOR	45
GWAREZIÑ DANVEZIOÙ HA NEUZ BRO-DREGER	
La prévention et la gestion des déchets ménagers.....	46
La préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.....	48
Le service public de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines.....	50
Le patrimoine naturel.....	52
Énergie et climat.....	54
BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN	57
BEVAÑ MAT WAR AR PEMDEZ	
La petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité.....	58
Les personnes âgées.....	60
La cohésion sociale.....	63
La santé.....	65
Les transports et la mobilité.....	67
Les espaces France Services.....	69
SE CULTIVER ET SE DIVERTIR	71
DESKIÑ TRAOÙ HAG EN EM ZUDIAL	
La diffusion artistique et l'animation culturelle du territoire.....	72
L'enseignement musical.....	74
Les équipements sportifs communautaires.....	76
UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ	79
UR SERVIJ PUBLIK OBERIANT	
Les ressources humaines.....	80
Les finances.....	82
LE BAROMÈTRE TERRITORIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	83
MERKER TIRIADEL AN DIORREN PADUS	

Rapport annuel d'activité: en application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. Ce rapport est présenté par le maire au Conseil municipal lors d'une séance publique. L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

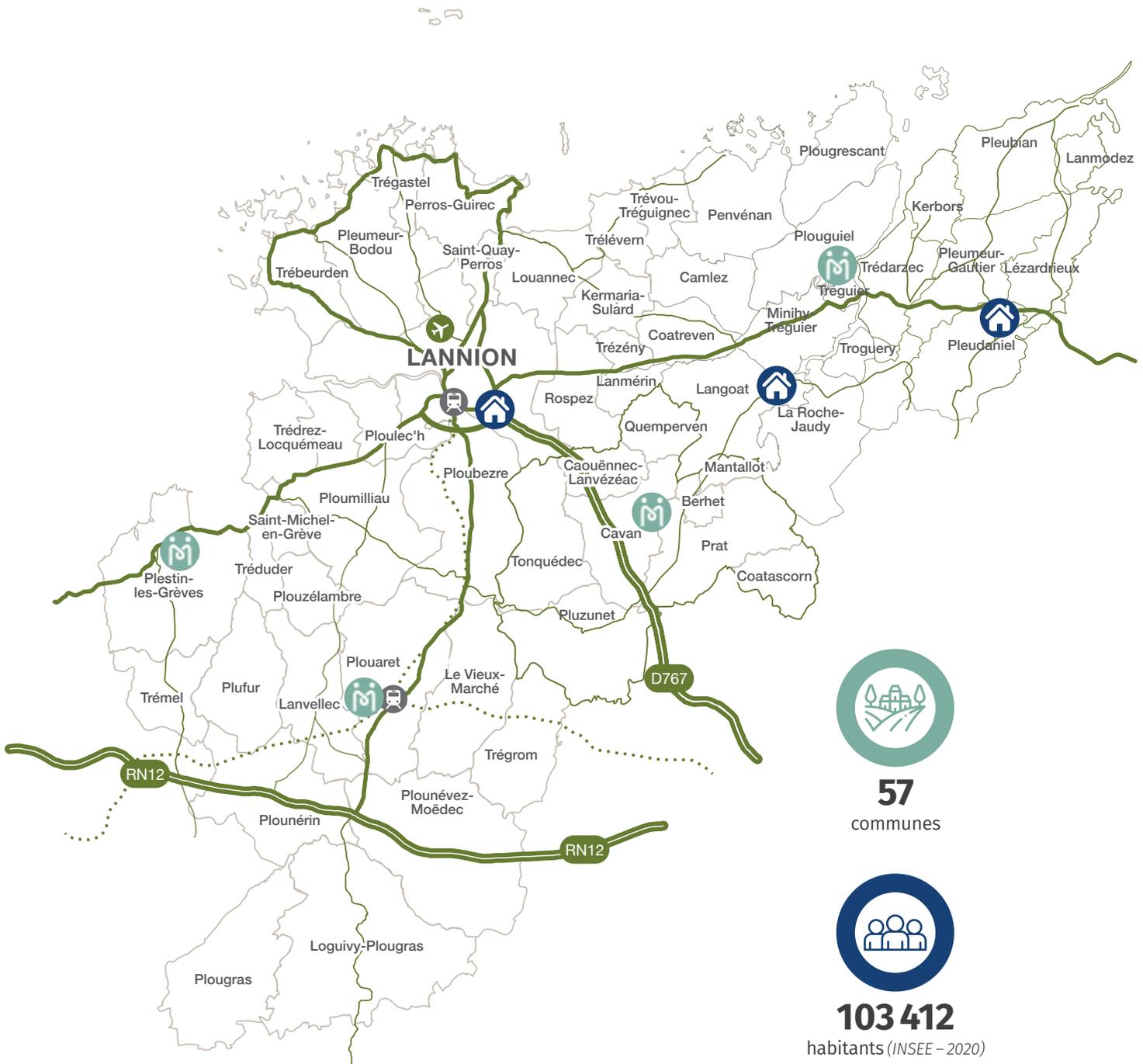


1

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AR GUMUNIEZH
TOLPAD-KÊRIOÙ

NOTRE AGGLOMÉRATION



57

communes



103 412

habitants (INSEE - 2020)



Espace France Services



Maison communautaire



919

km²

LES 57 COMMUNES

Berhet-confort

1 espace Nini-Sébille
22140 Berhet-Confort
T: 0296358696
mairie.berhet@wanadoo.fr
Maire: Laurence Benech
Secrétaire Générale: Corine Merrer

Camlez

1 place de la Mairie
22450 Camlez
T: 0296927541 F: 0296928254
mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr
Maire: Christophe Thébault
Secrétaire Général: Raphaël Dubouays

Caouënnec-Lanvézéac

2 rue de la Mairie
22300 Caouënnec-Lanvézéac
T: 0296358688 F: 0296546209
mairie.caouennec-lanvezeac@wanadoo.fr
www.caouennec-lanvezeac.fr
Maire: Jean-François Le Guével
Secrétaire Générale: Lénaïck Dierstein

Cavan

2 rue Maurice Denis
22140 Cavan
T: 0296358609 F: 0296546009
mairie.accueil@cavan.bzh
www.mairie-cavan.fr
Maire: Maurice Offret
Secrétaire générale: Sandra André



Coatascorn

5 rue de la Mairie
22140 Coatascorn
T: 0296470055 F: 0296470898
mairie.coatascorn@wanadoo.fr
Maire: Éric Le Creurer
Secrétaire Générale: Michèle Raoult

Coatréven

1 place de la Mairie
22450 Coatréven
T: 0296380471 F: 0298376654
mairie.coatreven@wanadoo.fr
www.coatreven.fr
Maire: Yves Le Rolland
Secrétaire Générale: Soizic Schillinger

Kerbors

2 place de la Mairie
22610 Kerbors
T: 0296229447 F: 0296165466
mairie.kerbors@orange.fr
Maire: Gildas Le Bever
Secrétaire Générale: Gilda Manarin



Kermaria-Sulard

14 rue de la Mairie
22450 Kermaria-Sulard
T: 0296380381 F: 0296384847
mairie.kermariasulard@wanadoo.fr
www.kermaria-sulard.fr
Maire: Pierre Houssais
Secrétaire Générale: Adeline Daniel

Langoat

2 place de l'Église
22450 Langoat
T: 0296913595 F: 0296915320
mairie.langoat@wanadoo.fr
www.langoat.bzh
Maire: Hervé Delisle
Secrétaire Générale: Marie Alice Le Cabec

Lanmérin

2 chemin de Kerhamon
22300 Lanmérin
T: 0296380524 F: 0296384455
mairie.lanmerin@orange.fr
www.lanmerin.com
Maire: Jean-François Saliou
Secrétaire Générale: Valérie Béroche

Lanmodez

8 rue de la Mairie
22610 Lanmodez
T: 0296229277 F: 0296229732
mairie-lanmodez@wanadoo.fr
Maire: Lydie Domancich
Secrétaire Générale: Anne-Yvonne Lamandé

Lannion

Place du général Leclerc
BP 30344 Lannion
T: 0296466422 F: 0296371703
administration@lannion.bzh
www.lannion.bzh
Maire: Paul Le Bihan
Directeur Général des Services: Thierry Gallen



Lanvellec

3 rue du Château
22420 Lanvellec
T: 0296351882 F: 0296351200
mairie-lanvellec@wanadoo.fr
www.lanvellec.fr
Maire: François Prigent
Secrétaire Générale: Françoise
Le Belleguic

La Roche-Jaudy

Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T: 0296913631 F: 0296913903
accueil@larochejaudy.fr
Maire: Jean-Louis Even
Directeur Général des Services:
Mikaël Lebosq

Hengoat

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
1 rue de la Fontaine
22450 Hengoat
T: 0296913699 F: 0296915749
accueil@larochejaudy.fr
Maire déléguée: Marie-France
Jégou

La Roche-Derrien

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T: 0296913631 F: 0296913903
accueil@larochejaudy.fr
Maire délégué: Arnaud
Pariscoat

Pommerit-Jaudy

Mairie déléguée de la
Roche-Jaudy
1 rue de la Mairie
22450 Pommerit-Jaudy
T: 0296913566 F: 0296913978
accueil@larochejaudy.fr
www.mairie-pommerit-jaudy.fr
Maire déléguée: Danièle Coadic

Pouldouran

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
9 Hent-ar-bizien
22450 Pouldouran
T: 0296913697 F: 0296495812
accueil@larochejaudy.fr
www.pouldouran.bzh
Maire délégué: Renaud Merle

Le Vieux-Marché

11 place aux Chevaux
22420 Le Vieux-Marché
T: 0296389113 F: 0296389497
accueil.mairie.vieuxmarche@
wanadoo.fr
www.commune-levieuxmarche.com
Maire: Alain Garzuel
Secrétaire Générale: Marie-
Françoise Lapous

Lézardrieux

23 place du Centre
22740 Lézardrieux
T: 0296201020 F: 0296221034
mairie.lezardrieux@wanadoo.fr
www.mairie-lezardrieux.com
Maire: Henri Paranthoën
Secrétaire Générale: Delphine
Danguis



Loguivy-Plougras

1 place de la Mairie
22780 Loguivy-Plougras
T: 0296385259 F: 0296385386
mairie@loguivy-plougras.fr
www.loguivy-plougras.fr
Maire: Jean-François Le Gall
Secrétaire Générale: Nolwenn
Le Bars

Louannec

3 route de Perros
22700 Louannec
T: 0296232063 F: 0296233542
mairie-louannec@orange.fr
www.louannec.com
Maire: Gervais Egault
Directrice Générale des Services:
Sabine Pongéard

Mantallot

59 le Bourg
22450 Mantallot
T: 0296470502 F: 0296470907
mantallot.mairie@wanadoo.fr
Maire: Jean Droumaguet
Secrétaire Générale: Corine Merrer

Minihy-Tréguier

15 rue du Bourg
22200 Minihy-Tréguier
T: 0296923149 F: 0296922256
contact@mairie-minihytreguier.fr
www.minihy-treguier.com
Maire: Christian Le Roi
Secrétaire Générale: Pascale Le Goff

Penvénan

10 place de l'Église
22710 Penvénan
T: 0296926759 F: 0296927484
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com
Maire: Denise Prud'homme
Directeur Général des Services:
Mathieu Le Dantec

Perros-Guirec

Place de l'Hôtel de Ville
BP 147
22700 Perros-Guirec
T: 0296490249 F: 0296912384
mairie@perros-guirec.com
www.perros-guirec.com
Maire: Erven Léon
Directeur Général des Services:
Alain Couanau



Plestin-Les-Grèves

Place de la Mairie
22310 Plestin-Les-Grèves
T: 0296356229 F: 0296356799
mairie-plestin@wanadoo.fr
www.plestinlesgreves.fr
Maire: Christian Jeffroy
Directeur Général des Services:
Gildas Lamandé

Pleubian

2 rue des Anciens Combattants
22610 Pleubian
T: 0296229217 F: 0296228795
mairie@mairie-pleubian.fr
www.mairie-pleubian.fr
Maire: Loïc Mahé
Directeur Général des Services:
Anne Le Contellec

Pleudaniel

1 place de la Mairie
22740 Pleudaniel
T: 0296221960 F: 0296221961
mri-pleudaniel@wanadoo.fr
Maire: Didier Rogard
Secrétaire Générale: Colette
Meubry

Pleumeur-Bodou

3 place du Bourg
22560 Pleumeur-Bodou
T: 0296239117 F: 0296239307
mairie@pleumeur-bodou.fr
www.pleumeur-bodou.fr
Maire: Pierre Terrien
Directeur Général des Services:
Régis Le Vaillant

Pleumeur-Gautier

1 route de Pleubian
22740 Pleumeur-Gautier
T: 0296201324 F: 0296222157
Mairie.pleumeur.gautier@
wanadoo.fr
Maire: Pierrick Gouronnec
Secrétaire Générale: Anne-Hélène
Henry

Plouaret

Place de l'Église
22420 Plouaret
T: 0296466202 F: 0296388967
mairie.plouaret@orange.fr
www.plouaret.fr
Maire: Annie Bras-Denis
Directrice Générale des Services:
Nadine Bescond

Ploubezre

Place des Anciens Combattants
22300 Ploubezre
T: 0296471551 F: 0296471578
mairie@ploubezre.fr
www.ploubezre.fr
Maire: Brigitte Gourhant
Directeur Général des Services:
Gaël Cabot

Plougras

7 place de la Mairie
22780 Plougras
T: 0296385004 F: 0296385831
mairie.plougras@wanadoo.fr
Maire: Jean-Claude Queniat
Secrétaire Générale: Éric Le Balc'h

Plougrescant

Le Bourg
22820 Plougrescant
T: 0296925118 F: 0296925926
accueilmairie@plougrescant.fr
www.plougrescant.fr
Maire: Anne Françoise Piedallu
Secrétaire Générale: Céline
Rivoallan



Plouguiel

22200 Plouguiel
T: 0296923037 F: 0296929283
mairie-de-plouguiel@wanadoo.fr
www.mairie-plouguiel.fr
Maire: Pierre Huonnic
Secrétaire Général: Linda
Le Monnier

Ploulec'h

2 rue de la Mairie
22300 Ploulec'h
T: 0296461000
mairie@ploulech.fr
www.ploulech.fr
Maire: Sylvain Camus
Secrétaire Général: Nicolas
Paternostre

Ploumilliau

1 place de l'Église
22300 Ploumilliau
T: 0296354509 F: 0296354939
mairie-de-ploumilliau@wanadoo.fr
www.ploumilliau.bzh
Maire: Yann Kergoat
Secrétaire Générale: Anne-Sophie
Crépieux

Plounérin

36 rue du Bon Voyage
22780 Plounérin
T: 0296386109 F: 0296386736
mairiedeplounerin@wanadoo.fr
www.plounerin.bzh
Maire: Patrick L'Héréec
Secrétaire Générale: Hélène Scruignec

Plounevez-Moëdec

2 rue Jean-Moulin
22810 Plounevez-Moëdec
T: 0296386201 F: 0296386657
mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr
www.plounevez-moedec.fr
Maire: Gérard Quilin
Secrétaire Générale: Véronique Le Bonnic



Plouzélambre

1 route de Tréduder
22420 Plouzélambre
T/F: 0296354134
mairie.plouzelambre@wanadoo.fr
Maire: André Coënt
Secrétaire Générale: Jean-Yves Moëc

Plufur

26 rue Jules Ferry
22310 Plufur
T: 0296351053 F: 0296351145
mairie.plufur@wanadoo.fr
www.plufur.bzh
Maire: Hervé Guélou
Secrétaire Générale: Amandine Dhee

Pluzunet

2 rue Anatole Le Braz
22140 Pluzunet
T: 0296478241
www.pluzunet.bzh
www.pluzunet.canalblog.com
Maire: Romuald Cocadin
Secrétaire Générale: Annie Kersach

Prat

1 place de Mairie
22140 Prat
T: 0296470044 F: 0296470747
mairie.prat@wanadoo.fr
www.mairie-prat.fr
Maire: Michel Even
Secrétaire Générale: Sandrine Bonneau

Quemperven

12 rue de la Mairie
22450 Quemperven
T: 0296470505 F: 0296470519
mairie.quemperven@wanadoo.fr
www.quemperven.fr
Maire: Laurent Rannou
Secrétaire Générale: Mélanie Trémel

Rosppez

Place de la Mairie
22300 Rosppez
T: 0296380715 F: 0296384063
rosppez.mairie@orange.fr
www.rosppez.fr
Maire: Jacques Robin
Secrétaire Générale: Sandrine Trémel

Saint-Michel-en-Grève

Rue de la Côte des Bruyères
22300 Saint-Michel-en-Grève
T: 0296357441 F: 0960439259
mairie.stmichelengreve@wanadoo.fr
www.saintmichelengreve.com
Maire: François Ponchon
Secrétaire Générale: Aude Le Guigner

Saint-Quay-Perros

2 avenue de la Mairie
T: 0296498040 F: 0296230703
mairie.saintquayperros@wanadoo.fr
www.mairie-saintquayperros.fr
Maire: Olivier Houzet
Secrétaire Générale: Nicolas Guegan

Tonquédec

Rue de la Mairie
22140 Tonquédec
T: 0296358702 F: 0296358137
mairie@tonquedec.fr
www.tonquedec.fr
Maire: Joël Philippe
Secrétaire Générale: Magalie Marand

Trébeurden

7 rue des Plages
22560 Trébeurden
T: 0296154400 F: 0296154003
mairie-trebeurden@orange.fr
www.trebeurden.fr
Maire: Bénédicte Boiron
Directrice Générale des Services: Carole Brousse

Trédarzec

Place du Bourg
22220 Trédarzec
T: 0296923171 F: 0296921333
accueil.commune-tredarzec@wanadoo.fr
www.tredarzec.fr
Maire: Yvon Le Séguillon
Secrétaire Générale: Marie-Reine Nabucet

Trédrez-Locquémeau

Place Jules Gros
22300 Trédrez-Locquémeau
T: 0296357452 F: 0296357591
mairie.tredrez-locquemeau@orange.fr
www.tredrez-locquemeau.fr
Maire: Joël Le Jeune
Secrétaire Générale: Élodie Chedemail

Tréduder

4 rue de la Mairie
22310 Tréduder
T: 0296354578
treduder@wanadoo.fr
www.treduder.fr

Maire: Patricia Le Guézic
Secrétaire Générale: Armelle Moëc-Le Ny

Trégastel

Route du Dolmen
22730 Trégastel
T: 0296153800 F: 0296153805
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr

Maire: Xavier Martin
Directrice Générale des Services: Julie Iannacone

Trégrom

Hent Braz
22420 Trégrom
T: 0296479255 F: 0296483518
mairie@tregrom.fr
www.tregrom.fr

Maire: Jean-François Le Bras
Secrétaire Générale: Christine Prémel

Tréguier

Boulevard Anatole Le Bras
22220 Tréguier
T: 0296923019 F: 0296922925
mairie@ville-treguier.fr
www.ville-treguier.fr

Maire: Guirec Arhant
Directrice Générale des Services: Cécile Pédrion

Trélévern

Place de la Mairie
22660 Trélévern
T: 0296237191 F: 0296917630
mairie.trelevern@wanadoo.fr
www.trelevern.fr

Maire: Yannick Queguiner
Secrétaire Générale: Laurence Goasampis

Trémel

24 rue Beaumanoir
22310 Trémel
T: 0296351719 F: 0296351649
mairie.tremel@wanadoo.fr
www.tremel.bzh

Maire: Cécile Auriac
Secrétaire Générale: Joanna Cheymol

Trévou-Tréguignec

Place du 19 mars 1962
22660 Trévou-Tréguignec
T: 0296237192
mairie@trevou-treguignec.bzh
www.trevou-treguignec.bzh

Maire: Pierre Adam
Secrétaire Général: Gwenaëlle Le Grand

Trézény

1 place de la Mairie
22450 Trézény
T: 0296380426 F: 0296380323
mairietrezeny@wanadoo.fr
www.trezeny.fr

Maire: Yves Peurou
Secrétaire Générale: Rozen Le Guen

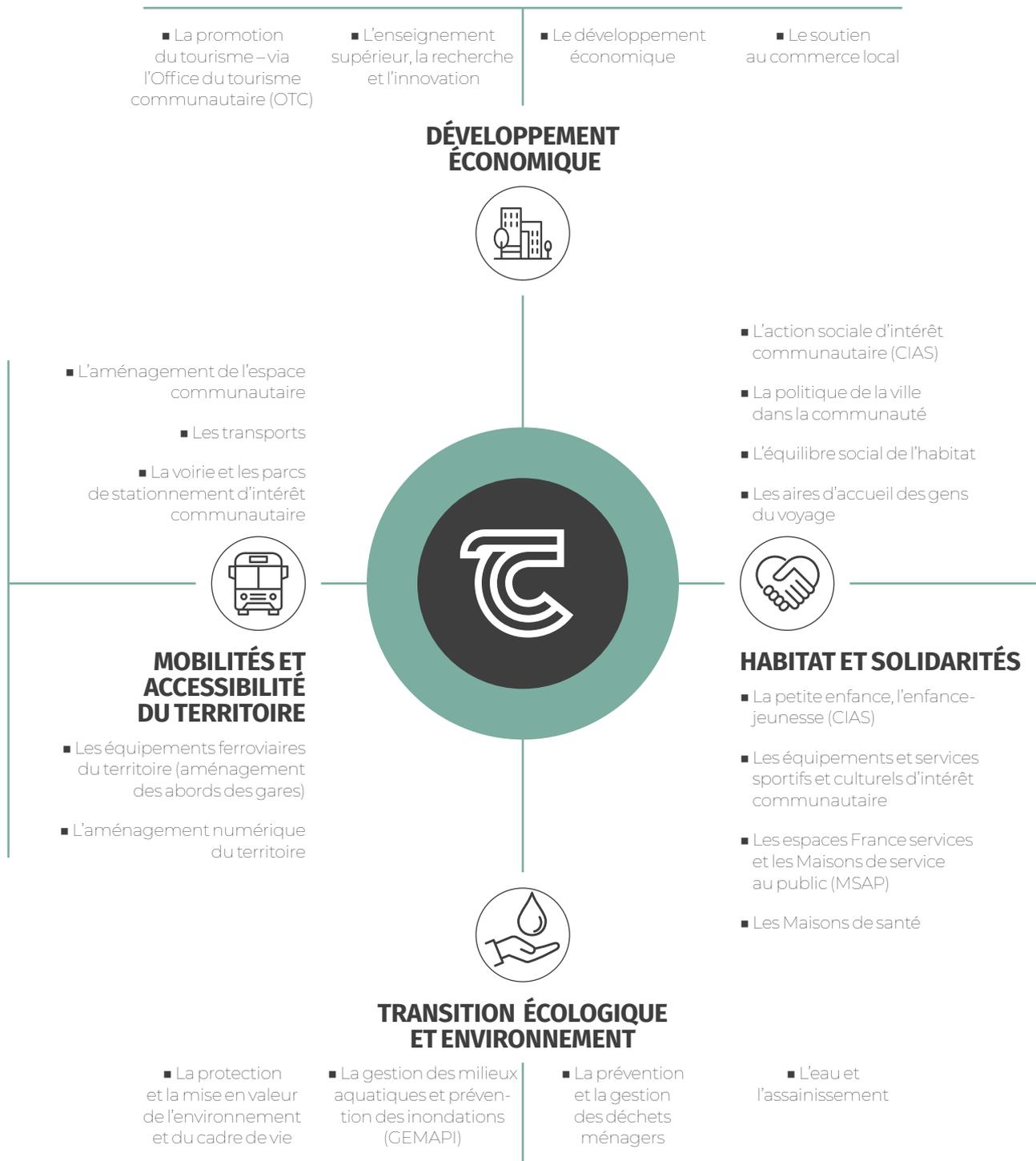
Troguéry

1 rue de Saint-Ildut
22450 Troguéry
T/F: 0296913597
mairie.troguery@wanadoo.fr

Maire: Serge Henry
Secrétaire Générale: Gwénaëlle Le Roux



LES DOMAINES DE COMPÉTENCES



LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES (EN 2023)

8

**CONSEILS
COMMUNAUTAIRES**

35

**BUREAUX
EXÉCUTIFS**

12

**CONFÉRENCES
DES MAIRES**

8

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Affaires générales
- Économie
- Services à la population
- Mobilités et énergie
- Environnement, climat
- Culture, patrimoine et équipements sportifs
- Aménagement du territoire, urbanisme et habitat
- Pays du Trégor, perspectives

Chaque commission s'est réunie en moyenne 8 fois au cours de l'année 2023.



LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF (MANDAT 2020-2026)

Gervais EGAULT

Président de Lannion-Trégor
Communauté

Frédéric LE MOULLEC

1^{er} vice-président en charge
de l'administration générale
et des ressources

Guirec ARHANT

2^e vice-président en charge
de l'habitat, la culture
et le patrimoine

Erven LEON

3^e vice-président en charge
de l'économie et de l'emploi

Paul LE BIHAN

4^e vice-président en charge
de l'aménagement du territoire,
de la planification et de l'urbanisme

Carine HUE

5^e vice-présidente en charge
des mobilités

Hervé GUÉLOU

6^e vice-président en charge
de l'énergie et des relations
avec la SEM Lannion-Trégor

François PONCHON

7^e vice-président en charge
de l'action sociale

Denise PRUD'HOMM

8^e vice-présidente en charge
de l'enfance-jeunesse
et de l'animation sportive

Bénédicte BOIRON

9^e vice-présidente en charge
du tourisme

10^e vice-président : poste vacant

Annie BRAS-DENIS

11^e vice-présidente en charge
de l'environnement et du climat

Christian JEFFROY

12^e vice-président en charge
du Pays du Trégor et des politiques
contractuelles et des Espaces
France Services

Cédric SEUREAU

13^e vice-président en charge
de l'eau et de l'assainissement
et des eaux pluviales urbaines

Loïc MAHÉ

14^e vice-président en charge
du commerce, de l'artisanat
et de l'économie maritime

Cécile AURIAC

15^e vice-présidente en charge
de l'animation territoriale,
de la communication
et du dialogue social

Jacques ROBIN

16^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge des grands
projets

Éric LE CREURER

17^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge de l'économie
agricole

François PRIGENT

18^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge des déchets

Gérard QUILIN

19^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge du patrimoine
communautaire (voirie-bâtiments)

Pierre HUONNIC

20^e membre permanent
du Bureau exécutif en charge
des événements culturels et de
l'économie sociale et solidaire

Joël PHILIPPE

21^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge des personnes
âgées et de l'EHPAD du Gavel

Françoise NIHOARN

22^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge de la politique
de la ville et des gens du voyage

Yann KERGOAT

23^e membre permanent
du Bureau exécutif en charge
de la revitalisation des centres villes,
des centres bourgs et du logement
social

Christophe THÉBAULT

24^e membre permanent
du Bureau exécutif en charge
de l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (MANDAT 2020-2026)(au 1^{er} janvier 2023)

	Titulaires	Suppléants
BERHET	Laurence BENECH	Pierre-Yves Droumaguet
CAMLEZ	Christophe THEBAULT	Rémi LE GOFF
CAOUENNEC-LANVEZEAC	Henri BODIOU	Sylvie LE PERF
CAVAN	Maurice OFFRET	Catherine DENIS
COATASCORN	Eric LE CREURER	Philippe FRAVAL
COATREVEN	Yves LE ROLLAND	Franky DEMEERSSEMAN
KERBORS	Karine PIRIOU	Coralie BEAUVAIS
KERMARIA-SULARD	Pierre HOUSSAIS	Nadia LE ROY
LA ROCHE-JAUDY	Guillaume COLIN Marie-Laure COADIC	
LANGOAT	Hervé DELISLE	Maryvonne BROUDIC
LANMERIN	Jean-François SALIOU	Carole BONNIEC
LANMODEZ	Jamila LOGNONE	Juliette TARLET
LANNION	Paul LE BIHAN Françoise LE MEN Christian MEHEUST Tréfina KERRAIN Eric ROBERT Carine HUE Cédric SEUREAU Marie-Annick GUILLOU Hervé LATIMIER Sonya NICOLAS Yves NEDELLEC Françoise BARBIER Patrice KERVAON Louis NOEL Danielle MAREC Jean-Yves CALLAC	
LANVELLEC	François PRIGENT	Annie LE JEUNE
LE VIEUX-MARCHE	Alain GARZUEL	Danièle VILAIN
LEZARDRIEUX	Henri PARANTHOEN	Annyvonne LE COQ-BERESCHEL
LOGUIVY-PLOUGRAS	Jean-François LE GALL	Saïg RUBEUS
LOUANNEC	Gervais EGAULT Sylvie CRAVEC	
MANTALLOT	Jean DROUMAGUET	Ismaël ANDRE
MINIHY-TREGUIER	Christian LE ROI	Marie-Yvonne GALLAIS
PENVENAN	Denise PRUD'HOMM Patrick THERIN	
PERROS-GUIREC	Erven LEON Catherine PONTAILLER Christophe BETOULE Rosine DANGUY DES DESERTS Pierrick ROUSSELOT	

	Titulaires	Suppléants
PLESTIN-LES-GREVES	Christian JEFFROY Brigitte PRIGENT	
PLEUBIAN	Loïc MAHE	Françoise AMBERT
PLEUDANIEL	Didier ROGARD	Isabelle POCHAT
PLEUMEUR-BODOU	Pierre TERRIEN Françoise NIHOARN Jean-Claude JORAND	
PLEUMEUR-GAUTIER	Frédéric LE MOULLEC	Christine LE TIRANT
PLOUARET	Annie BRAS-DENIS	Marcel LAFONTAINE
PLOUBEZRE	Brigitte GOURHANT Gildas NICOLAS	
PLOUGRAS	Jean-Claude QUENIAT	Nadine GOASDOUE
PLOUGRESCANT	Anne-Françoise PIEDALLU	Grégoire CLIQUET
PLOUGUIEL	Pierre HUONNIC	Françoise KERVELLEC
PLOULEC'H	Sylvain CAMUS	Sonia MORVAN
PLOUMILLIAU	Yann KERGOAT Sylvie TURPIN	
PLOUNERIN	Patrick L'HEREEC	Christian JACOB
PLOUNEVEZ-MOEDEC	Gérard QUILIN	Sonia ALLAIN
PLOUZELAMBRE	André COENT	Arnaud LE MORVAN
PLUFUR	Hervé GUELOU	Jean-Yves LE CORRE
PLUZUNET	Romuald COCADIN	Noël LE CORRE
PRAT	Michel EVEN	Pascale LE MORVAN
QUEMPERVEN	Laurent RANNOU	Yves MALLO
ROSPEZ	Jacques ROBIN	Gilberte ABRAHAM
ST-MICHEL-EN-GREVE	François PONCHON	Christophe ROPARTZ
SAINT-QUAY-PERROS	Olivier HOUZET	Nathalie LE DILAVREC
TONQUEDEC	Joël PHILIPPE	Peggy LAMBERT
TREBEURDEN	Bénédicte BOIRON Jacques MAINAGE	
TREDARZEC	Gilbert LE HOUEIROU	Camille MATHECADE
TREDREZ-LOCQUEMEAU	Joël LE JEUNE	Mariannick LEBON
TREDUDER	Patricia LE GUEZIEC	Gildas MORVAN
TREGASTEL	Xavier MARTIN	Claudie LALEUF
TREGROM	Jean-François LE BRAS	Danielle LE BOULANGER
TREGUIER	Guirec ARHANT	Marie-Pierre BODIN
TRELEVERN	Yannick QUEGUINER	Brigitte CARMILLAT
TREMEL	Cécile AURIAC	Sandrine PETIBON
TREVOU-TREGUIGNEC	Julie SAUVÉE	Jean BODSON
TREZENY	Yves PEUROU	Alain RICHARD
TROQUERY	Serge HENRY	Yvan PASQUIOU

LES INSTANCES DE DÉBAT ET DE CONCERTATION

LES PÔLES TERRITORIAUX ET LES RENCONTRES TERRITORIALES

Afin de renforcer les échanges et les collaborations entre les communes et la Communauté, des instances consultatives et de réflexion ont été instaurées à l'échelle des sept pôles territoriaux (Lézardrieux, Tréguier, Cavan, Perros-Guirec, Lannion, Ples-tin-les-Grèves et Plouaret).

Ces rencontres territoriales sont composées des maires et adjoints du pôle, des conseillers communautaires, de conseillers municipaux inscrits en commission thématique. Chaque commission peut être élar-

gie à d'autres membres en fonction des thématiques abordées. En complément, des rencontres spécifiques entre les maires des pôles peuvent se tenir.

- 7 pôles territoriaux
- 2 sessions de rencontres territoriales organisées sur le PADD et des thématiques choisies (mobilités, habitat, énergie, analyse des besoins sociaux...)
- 2 sessions de rencontres avec les maires



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté est une instance de démocratie participative, constituée de membres bénévoles, venant de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Il est consulté par la Communauté lors de besoins spécifiques et sur les politiques publiques locales tels que l'élaboration

du Projet de territoire, la poursuite de la démarche 3 plans (Plui_H, plan de mobilités et PCAET) ou encore la mise en place du programme LEADER en 2023. Il peut également travailler de sa propre initiative sur tout sujet lié au développement durable du territoire. Il est représenté dans l'ensemble des commissions thématiques de l'EPCI et du CIAS, participant ainsi, auprès des élus,

à l'élaboration des politiques publiques locales et à leur évolution. À noter en 2023, la publication du rapport « Les jeunesses du Trégor » présentant un état des lieux et des propositions d'actions pour favoriser la prise en compte des jeunes de 15 à 30 ans dans l'espace démocratique, la vie économique, sociale et culturelle du territoire, accompagné d'une soirée débat.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)



La CCSPL a pour objet d'informer les usagers sur la vie des services publics et de les associer à la réflexion sur leur organisation et leur mise en œuvre de façon à les optimiser sur le territoire communautaire. Cette commission se réunit annuellement et est composée de membres du Conseil de développement et de personnes qualifiées.



L'APPUI AUX COMMUNES

Lannion-Trégor Communauté dispose de moyens propres en ingénierie qu'elle mobilise pour ses besoins et ses projets. Afin de renforcer les coopérations intra-territoriales et l'attractivité du territoire, cette ingénierie peut être notamment mise à disposition des communes qui le souhaitent par le biais de convention de prestations. Cette ingénierie concerne plusieurs domaines d'intervention.

L'AMÉNAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour 54 communes, les autorisations étant délivrées par les maires. Dans l'attente de la finalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi_H), LTC réalise les modifications des documents d'urbanisme communaux. L'ingénierie communautaire accompagne également les communes dans l'établissement de leur stratégie de centralité, des conventions de portage foncier et des déclarations d'utilité publique. En matière de logement, les communes peuvent être accompagnées

dans leurs projets de création et de réhabilitation de logements, en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués, en particulier les bailleurs sociaux, la Communauté apportant son soutien financier et technique. L'Agglomération intervient également en appui aux communes sur la protection, l'aménagement et la mise en valeur de leurs espaces naturels sensibles ou remarquables, l'entretien et l'aménagement de leurs chemins de randonnée, la recherche de solutions aux alternatives aux pesticides et pour des économies d'eau.

Les communes concernées par la prolifération des algues vertes confient à l'Agglomération leur ramassage et leur traitement.

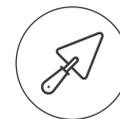
Dix communes ont bénéficié en 2023 d'aides techniques sur la thématique du bocage de bord de route. Cinq communes ont été accompagnées dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) pour que leurs restaurants collectifs développent l'approvisionnement local et atteignent les objectifs de la loi Egalim.

LE BÂTI ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Cette ingénierie concerne les voiries et réseaux divers (VRD), pour lesquels le bureau d'études VRD peut réaliser des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maîtrise d'œuvre, ainsi que des bâtiments, pour lesquels le bureau d'études bâtiments peut réaliser des prestations d'AMO. Les bureaux d'études de Lannion-Trégor Communauté accompagnent également les projets de la SEM Lannion-Trégor Aménagement et d'autres partenaires à travers des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée.

Les conseillers en énergie partagés accompagnent également les communes qui le souhaitent. En 2023, 17 bilans énergétiques, 7 accompagnements techniques, 4 études de pré-faisabilité d'installation d'énergies renouvelables et 8 montages de dossiers de demande de subventions, ont été menés.



119
opérations

(conception et suivi
de travaux) réalisées par
le bureau d'études VRD dont
87 % en portage communal



80
opérations suivies en 2023

dont 39% pour les communes
ou la SPLA. Ces opérations
portent à la fois sur la
construction de bâtiments
neufs, de restructurations
lourdes, de rénovations
thermiques, d'aménage-
ments intérieurs

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Lors de besoins spécifiques, plusieurs services généraux peuvent être mobilisés.

En matière de ressources humaines, cela peut concerner des mises à disposition de personnel ou des prestations de services pour la réalisation de certaines missions.

Au niveau de la commande publique, l'Agglo accompagne le lancement de marchés public ou des procédures de délégations de service public.

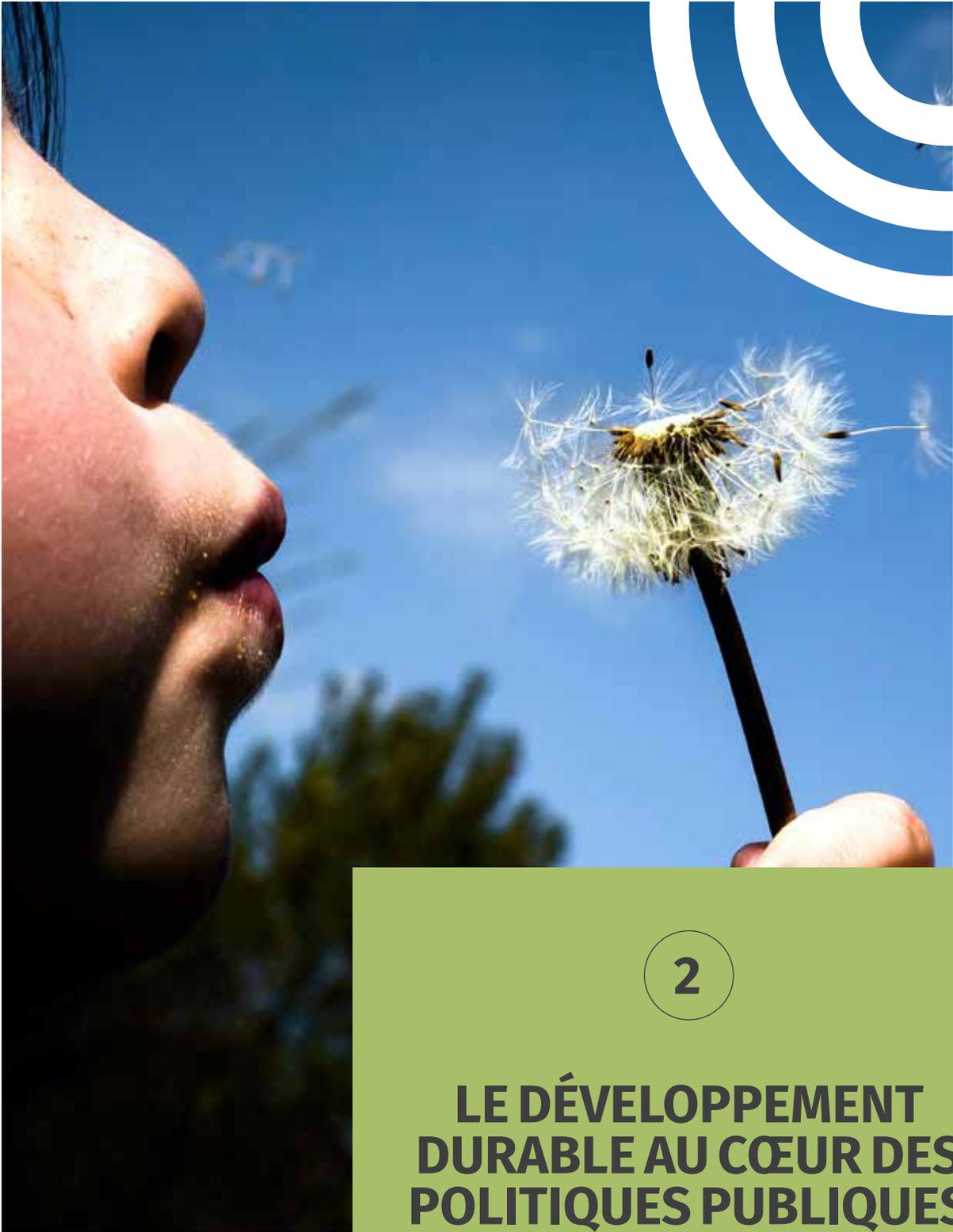
Concernant l'informatique, le Système d'Information Géographique est ouvert aux communes depuis 2010. Un grand nombre de données sont disponibles via une interface WEBSIG (cadastre, PLU/PLUi-H, VRD, environnement, transport, ...). Par ailleurs, initié en 2016, l'accompagnement de l'adressage notamment la dénomination et



numérotation des voies, s'est renforcé en 2023. Se poursuit également, la formation des agents des communes et des élus.

Enfin, la Communauté accompagne les communes afin d'identifier et obtenir des financements pour leurs

projets d'investissement, via la direction des partenariats. 44 communes ont ainsi été accompagnées en 2023 (126 projets pour la recherche de financements dont 60 % concernent des projets des communes de moins de 2 000 habitants).



2

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

AR PALIOÙ E-KEÑVER AN
DIORREN PADUS



L'AGENDA 2030 ET LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable vise « à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » *Rapport Brundtland 1987*

Il concilie à la fois la protection de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015, le programme de développement durable intitulé « Agenda 2030 » comprend 17 objectifs couvrant l'intégralité des enjeux du développement durable: le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique

ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Dans le sillage des Agendas 21, ils constituent, depuis la loi du 4 août 2021 relative au développement solidaire, le nouveau référentiel pour l'élaboration du rapport de développement durable des collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants.

Ainsi, tout au long du rapport, les actions menées par Lannion-Trégor Communauté seront associées aux 17 objectifs.

Par ailleurs, un outil synthétique d'observation et de suivi des 17 ODD à l'échelle du territoire est proposé: le baromètre du développement durable en fin de document, en page 85.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE PROJET DE TERRITOIRE **CAP 2040**

Les objectifs stratégiques de Lannion-Trégor Communauté en matière de développement durable sont définis dans le Projet de Territoire « Cap 2040 » qui constitue la feuille de route de l'action communautaire.

Fruit d'un travail de concertation avec les acteurs locaux, le Projet de territoire a été adopté en juin 2021 après une consultation de la population.

Il est organisé en 5 grands défis et 15 chantiers.

VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE EN TRÉGOR

■ Chantier n° 1: Renforcer les relations entre la Communauté d'Agglomération et les communes

Communication, animation des pôles territoriaux de proximité, mise en réseau des élus et services...

■ Chantier n° 2: Renforcer l'implication de l'expertise citoyenne dans les politiques communautaires

Dialogue avec le Conseil de développement, dynamique de participation locale...



PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

■ Chantier n° 3: Tendre vers un territoire à énergie positive

Plan climat air énergie territorial, sobriété énergétique et production d'EnR...

■ Chantier n° 4: Construire une politique de gestion globale et cohérente des déchets

Prévention, collecte des déchets, recyclage/réutilisation, économie circulaire...

■ Chantier n° 5: Préserver et valoriser les ressources naturelles

Eau potable et assainissement, protection des ressources et des milieux, biodiversité, prévention des inondations...

■ Chantier n° 6: Soutenir et valoriser l'agriculture du Trégor à taille humaine et vertueuse

Accompagnement des agriculteurs, transition écologique, alimentation locale...

MOBILISER NOS POTENTIALS POUR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, DURABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOI

■ Chantier n° 7: Consolider, développer et diversifier les filières économiques locales

Hautes-technologies, tourisme, commerce et artisanat, agriculture durable, économie bleue...

■ Chantier n° 8: Accompagner le développement d'une économie territoriale inventive, agile et durable

Accompagnement des acteurs, recherche et innovation, emploi & formation, ESS...



PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LES MOBILITÉS

■ Chantier n° 9 : Organiser un territoire équilibré autour des centralités

Proximité des services, préservation des espaces agricoles et naturels et des paysages...

■ Chantier n° 10 : Réduire l'énergie consommée et les gaz à effet de serre émis pour nos déplacements

Offre de solutions alternatives à la voiture individuelle, intermodalité, mobilités décarbonées...

■ Chantier n° 11 : Développer une politique inclusive des mobilités

Communication, conseil en mobilité, offres de mobilité solidaire

■ Chantier n° 12 : Organiser un territoire accessible, attractif et sécurisé

Amélioration des infrastructures numériques et de mobilité, désenclavement du territoire...



VIVRE SOLIDAIRE

■ Chantier n° 13 : Offrir un habitat performant et solidaire

Rénovation énergétique, adaptation des logements, renouvellement urbain, aide au logement social...

■ Chantier n° 14 : Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion

Accès aux services publics, sociaux et de soins, insertion, accompagnement des personnes vulnérables...

■ Chantier n° 15 : Prendre part au développement sportif et culturel du territoire

Gestion des équipements communaux, soutien aux initiatives locales, éducation musicale, langue bretonne...





UNE ADMINISTRATION **ÉCORESPONSABLE**

Pour réduire l'empreinte écologique liée à son fonctionnement et à la mise en œuvre de ses compétences, la Communauté déploie de nombreuses actions pour améliorer ses pratiques internes : suivi des émissions de gaz à effet de serre, sensibilisation des agents, sobriété énergétique et numérique, rénovation thermique des bâtiments, achats et mobilité durables, gestion différenciée des espaces verts.

UN BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE (GES) PAR SECTEUR DE COMPÉTENCES



Un premier bilan des émissions de gaz à effets de serre émis par la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'exercice de ses compétences a abouti en 2022. Celui-ci portait sur l'année 2019. Les principaux secteurs d'émission sont la gestion des déchets ainsi que les transports et les process liés à la potabilisation de l'eau et aux stations d'épuration. Le suivi des émissions étant triennal,

un nouveau bilan a été engagé en 2023. Il permettra de mesurer les résultats obtenus et les efforts restant à fournir par secteur d'intervention conformément aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial. Pour rappel, le Plan Climat, en cours d'élaboration, prévoit un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre de - 44 % en 2030 pour le territoire (par rapport à 2018).

DES AMBASSADEURS DU CLIMAT POUR SENSIBILISER AGENTS ET ÉLUS

Un groupe d'agents volontaires « référents éco-exemplarité », issus des différents services de l'Agglo a été constitué fin 2022: le groupe des « ambassadeurs du climat ».



En 2023, ce groupe a pu se former sur les thématiques des transitions et travailler à une campagne de sensibilisation destinée aux agents: sobriété, énergies renouvelables, réduction des déchets, impact du numérique, économies d'eau, mobilités, biodiversité.

Le groupe des ambassadeurs a été sensibilisé au moyen d'outils d'intelligence collective, tels que les fresques du climat, des déchets, du numérique et est actif dans l'essai-image de la fresque du climat en interne, plusieurs ambassadeurs climat ayant été formés à l'animation.



30
ambassadeurs climat

7
animateurs
de la Fresque du Climat

113
agents et élus
sensibilisés

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ DE LA COMMUNAUTÉ ENCOURAGEANT

Fin 2022, Lannion-Trégor Communauté a construit un plan de sobriété de manière participative avec les agents pour enrichir le plan d'actions et en faciliter l'appropriation. En plus des écocgestes adoptés par un grand nombre, un effort particulier a été réalisé sur les températures de chauffage: 19 °C dans les locaux, baisse d'un degré de la température des bassins des piscines, etc. Une attention a également été portée à la bonne régulation des équipements. L'ensemble des mesures adoptées a permis d'atteindre les objectifs de réduction fixés.



10 %
d'économies d'énergie
ont été réalisées
dans les piscines

Entre 15 et 25%
d'économies d'énergie
dans les bureaux



VERS UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

L'impact environnemental du numérique sur les émissions de gaz à effets de serre est majoritairement lié à l'étape de fabrication des équipements. L'Agglo cherche donc à optimiser son parc informatique et à prolonger sa durée de vie: limitation du nombre d'écrans, mutualisation des équipements, sensibilisation des agents, etc.

S'agissant de la sobriété des pratiques, la mise en veille des appareils a été installée par défaut sur tous les ordinateurs. Des outils de partage de documents ont été mis à disposition pour éviter la duplication de la donnée et des campagnes de réduction des volumes de données stockées à destination des agents sont régulièrement organisées.

Enfin, une attention particulière a été portée sur les performances environnementales de l'hébergeur de données informatiques lors de sa sélection.

UNE COMMANDE PUBLIQUE INVENTIVE

L'Agglo a mis en œuvre plusieurs actions en matière d'achats responsables, notamment la création d'un groupe de travail pour substituer les fournitures de bureau conventionnelles par des alternatives plus écologiques, et la réutilisation des produits non utilisés dans les services pour les réaffecter sur d'autres sites.

Pour les vêtements de travail, un stock de vêtements d'occasion a été créé, associé à la mise en place d'un service de couture pour la réparation. Un travail sur la valorisation des équipements usagés est également en cours avec des partenaires locaux de l'économie sociale et solidaire. Une première solution a consisté à transformer ces équipements en sacs de transport de linge.

En parallèle, des formations ont été organisées pour sensibiliser les



agents volontaires à l'achat durable lors des "Kafés Ressources", un espace d'information et d'échange d'expériences entre les agents.

DES MESURES EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE



Lannion-Trégor Communauté possède 433 véhicules, dont 12 % sont électriques. En 2023, sur 24 nouveaux véhicules achetés, 18 étaient électriques, 1 était à essence et 5 fonctionnaient au gazole (3 poids lourds et 2 utilitaires). L'Agglo entend renouveler progressivement sa flotte pour tendre vers plus de décarbonation.

La Communauté encourage également ses employés à utiliser des vélos électriques pour les trajets

professionnels les plus courts. Elle les incite aussi à adopter des modes de transport plus respectueux de l'environnement pour leurs trajets domicile-travail. Les employés optant pour le vélo, le covoiturage ou d'autres moyens de déplacement décarbonés ont reçu jusqu'à 200 euros d'indemnité en 2023, et ce montant devrait être revalorisé en 2024. En 2023, 78 employés ont bénéficié du forfait mobilité durable.

UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE QUI SE POURSUIT ET SE STRUCTURE

La Communauté d'Agglomération poursuit les travaux de rénovation énergétique de son patrimoine. En 2023, plusieurs chantiers d'envergure se sont achevés ou poursuivis à l'instar des Espaces France Services de Plouaret et de Tréguier, du siège administratif de LTC ou encore de bâtiments industriels loca-

tifs tels que ceux d'Ekinops ou d'Idéa Optical.

L'ensemble des rénovations à mener sur le patrimoine de l'Agglo, d'une surface totale de près de 200 000 m², sera désormais intégré dans un Schéma Directeur immobilier Énergie (SDIE) pour lequel une phase de diagnostic technique a déjà été

menée. L'objectif de ce schéma est de prioriser les investissements de la Communauté relatifs aux obligations du décret tertiaire qui impose une réduction des consommations énergétiques de 60 % d'ici 2050 (par rapport à 2010).

UN RECOURS ACCRU AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, LTC étudie les possibilités de recours aux énergies renouvelables pour couvrir les besoins en électricité et en chaleur de ses bâtiments.

À ce titre l'Espace Corinne Erhel, situé sur le technopôle de Lannion, premier consommateur de gaz et d'électricité de son patrimoine de par sa surface, sera alimenté à

hauteur de 15 % en énergie photovoltaïque, grâce à des ombrières installées sur un des parkings. Le projet d'une puissance de 500 kWc, en travaux en 2023, sera mis en service en 2024. Des études pour la mise en place d'une chaufferie biomasse alimentant le site sont également en cours avec un démarrage des travaux prévu en 2024.

Parc communautaire de production d'énergie renouvelable (puissance installée)	
2023	7,7 MW
2022	7,1 MW
2021	6,9 MW



UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Les espaces verts communautaires recouvrent une diversité de lieux : abords des bâtiments administratifs, sportifs ou culturels, stations d'épuration, espaces d'activités, etc. Leur entretien s'inscrit dans une démarche globale de gestion différenciée visant à préserver la biodiversité, la ressource en eau et la qualité des

sols : aucune utilisation de produit phytosanitaire, hauteur de fauche respectant le cycle de vie de la faune et de la flore, recours à l'écopâturage sur certains sites (objèterie de Lannion, étang de Plounérin, etc.), etc. Par ailleurs, plusieurs chantiers réalisés en 2023 prennent en compte la gestion intégrée des eaux pluviales à

la parcelle, en déconnectant les eaux pluviales de voirie et de toiture des réseaux, en permettant l'infiltration et en renaturant des surfaces imperméabilisées : Parc des Évènements, rénovation et extension du siège communautaire (accueil usagers), centrale photovoltaïque de l'Espace Corinne Erhel à Lannion, etc.



3

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR

SACHAÑ MUIOC'H
A OBEROÙ EKONOMIKEL
HAG A DOURISTED ETREZEK
BRO-DREGER



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lannion-Trégor Communauté s'engage pleinement pour promouvoir une économie novatrice, pérenne et génératrice d'emplois. Elle encourage, sur son territoire, le développement de richesses et d'opportunités professionnelles durables dans divers secteurs tels que les technologies, le tourisme, l'agriculture, la maritimité, l'artisanat et le commerce, dans un souci de sobriété foncière, de transition énergétique et d'inclusion.

OBJECTIFS

- **Favoriser l'installation et accompagner le développement des entreprises** grâce au marketing territorial, à l'aménagement et à la commercialisation d'espaces d'activités, et à un parc immobilier industriel locatif adapté.
- **Accompagner les entrepreneurs** grâce à de nombreux dispositifs de soutien technique et financier et à la mise en réseau des acteurs.
- **Accompagner le développement de l'emploi et l'insertion** en favorisant le recrutement, l'accueil des nouveaux arrivants, la mise en place de clauses sociales dans les marchés publics, ainsi que le soutien aux initiatives d'insertion et aux structures dédiées au handicap.
- **Renforcer l'élan d'innovation et d'excellence du territoire** en investissant dans l'enseignement supérieur et la recherche, en encourageant l'innovation publique ou collaborative et en soutenant la vie et l'entrepreneuriat étudiants.
- **Structurer et encourager une stratégie touristique durable** à travers une destination forte, un territoire vivant et une offre de qualité tout au long de l'année, sur tout le territoire et pour tous les touristes (dont le tourisme de groupes et social).
- **Soutenir l'économie agricole** en aidant l'installation des agriculteurs et en les accompagnant dans la transition agroécologique, en exploitant l'Abattoir Communautaire du Trégor et en portant le Projet Alimentaire Territorial « PAT » pour plus de circuits courts et produits locaux dans les cantines.
- **Soutenir le développement d'une économie bleue durable et responsable**, en s'appuyant sur l'identité maritime du territoire, en confortant le rayonnement des acteurs locaux comme le Centre d'Études et de Valorisation des Algues (CEVA) à Pleubian, et en favorisant l'émergence des projets collectifs et innovants qui engagent le territoire dans les transitions.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **Amélioration permanente de l'accueil des entreprises** à travers le lancement des études d'extension de la ZA de Kerbiquet (Cavan), l'acquisition des terrains ou l'obtention du permis d'aménager pour l'extension de la ZA de Mabilès (Louannec), la finalisation des travaux de viabilisation de l'extension de l'espace d'activités de Convent Vraz.
- **Engagement de l'Agglomération dans une démarche durable sur ses zones d'activités** comprenant la délimitation des périmètres des Zones d'Activités Économiques (ZAE), la consultation des propriétaires et la réalisation d'un inventaire associé, le tout intégré à la démarche d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H).
- **Lancement des travaux de la nouvelle Maison des entreprises et du Parc des événements** du Trégor sur le plateau industriel Pégase à Lannion, incluant 2703 heures de travail dédié à l'insertion par l'activité économique (+21% par rapport à l'objectif initial)
- **Réalisation d'une campagne de promotion des métiers de la Cybersécurité** en Bretagne en lien avec les acteurs du secteur et lancement d'une étude d'opportunité sur l'implantation d'une antenne du cyber campus régional à Lannion. Participation au Forum International de la Cyber à Lille et à l'événement « European Cyber Week » à Rennes sur le pavillon Bretagne.
- **Accompagnement des entreprises** sur le plan technique et économique, lors des étapes cruciales de leur parcours de création, de développement ou d'innovation pour un investissement annuel de près de 1 million d'euros.



- **Soutien à l'emploi dans des secteurs en tension** grâce à une collaboration étroite avec les acteurs de l'emploi, offrant un soutien au logement pour les salariés ainsi qu'une assistance à la mobilité, comme illustré par l'initiative pilote « 1 navette, 1 emploi » visant à améliorer la mobilité des travailleurs du secteur maraîcher entre leur domicile et leur lieu de travail.
- **Appel à projets pour lever les freins périphériques à l'emploi (Nokia)**: En 2023, six projets ont été financés pour un total de 45700 €. Parmi ceux-ci, le Centre de formation professionnel (CLPS) a mis en place un programme sur les mobilités douces, la Régie de quartiers de Lannion a créé un poste de chargé de médiation salariés-entreprises, l'Écocentre du Trégor a offert un accompagnement axé sur la confiance en soi, et la Mai-

son de l'Argoat a proposé un soutien à la mobilité pour l'insertion professionnelle.

- **Le trophée breton des transitions attribué par l'ADEME et la Région Bretagne à Lannion-Trégor Communauté** pour une expérimentation visant à développer une filière locale de recyclage des filets de pêche usagés, projet d'économie sociale et solidaire mené à l'échelle du quartier maritime de Paimpol avec de multiples partenaires institutionnels et privés.
- **Programme Alimentaire Territorial**: actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable avec la Maison de l'Alimentation Itinérante qui s'est installée à Tréguier et Plouaret pendant 6 semaines.

ZOOM

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE (IRT) B-COM

qui explore, conçoit et fournit des innovations tout particulièrement sur la sécurité des réseaux souverains et privés. On compte aujourd'hui sur Lannion plus de 65 collaborateurs. L'IRT et sa filiale Obvios ont emménagé en location fin 2023 dans un immeuble flambant neuf de 1250 m² sur l'extension du Pôle Pégase, construit par l'Agglomération, pour un montant de 3 millions d'euros HT, selon un cahier des charges très précis et dans un contexte de soutien à la souveraineté des activités par l'État. Le bâtiment construit sur deux niveaux inclut un système de chauffage récupérant la chaleur produite par les data centers, la récupération de l'eau de pluie, et un green parking. 2115 heures d'insertion y ont été réalisées.

AIDES ÉCONOMIQUES ET TRANSITIONS

La convention de partenariat entre la Région Bretagne et Lannion-Trégor Communauté, reconduite pour la période 2023-2028 a été l'occasion de faire évoluer le cadre des aides à vocation économique et d'y intégrer le soutien aux transitions via un principe de subventions bonifiées dès lors que les entreprises s'engagent dans des actions environnementales, sociales et/ou sociétales.

PERSPECTIVES

- Renforcer les mesures en faveur de l'attractivité du territoire par le développement d'une démarche structurée d'attractivité économique, humaine et proactive.
- S'engager dans une mutation du plateau industriel Pégase, via un schéma d'aménagement de la zone d'activité associé à un schéma immobilier énergétique.
- Trouver de nouvelles opportunités de développement d'aéronefs à Lannion en développant un centre d'essais en vol.
- Participer au « prêt d'honneur d'Initiative Trégor » pour donner accès aux nouveaux producteurs du territoire à des prêts d'honneur dans le cadre de projet de moins de 200 000 €.
- Obtenir la labélisation du Programme Alimentaire Territorial de niveau 2 courant 2024.

CHIFFRES CLÉS



30
zones d'activités
(5 ventes de terrain réalisées
en 2023)

178 000 m²
de parc immobilier
(un taux d'occupation
de 94 % et 310 locataires)



7
**implantations
et développements**
significatifs d'entreprise
parmi lesquelles Brightloop
Industrie, Kerdry, Endro,
l'IRT B-Com, AIMI, Régie
de Quartiers, Elvia Printed



55
entreprises soutenues
dans le cadre des aides
« commerces et artisanat »
représentant **326 893 €**
de subventions attribuées
et la création prévisionnelle
de **61 emplois**

Économie agricole



16
**dossiers d'aide
à l'installation agricole**
pour un budget global
de **66 000 €** dont 75%
en agriculture biologique



50
enfants
des centres de loisirs
ont participé aux ateliers
cuisine réalisés à partir
de produits locaux



9
stagiaires cuisiniers
formés et **30 stagiaires**
personnel de salle formés
pour la cuisine durable
en restauration collective



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Lannion-Trégor Communauté est un partenaire incontournable des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur dans le soutien à la recherche, l'accompagnement de projets innovants et le développement de nouvelles formations qui répondent aux besoins des entreprises et des filières en tension.

OBJECTIFS

- **Maintenir la dynamique de recherche et d'innovation par un soutien aux établissements et aux laboratoires**, grâce aux actions inscrites dans le contrat de Plan État Région (CPER 2021-2027) et au Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur (CODESUP) qui soutient les projets des établissements: Lycée Le Dantec, IUT et ENSSAT à Lannion, Lycée Savina de Tréguier et Lycée de Pommerit.
- **Encourager les collaborations entre le monde institutionnel, les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires privés** grâce au renouvellement attendu du label d'excellence pour le Campus Photonique, Numérique, Cybersécurité et aux nouveaux développements programmés sur la cybersécurité avec la sélection du projet PIA CyberSkills4all et l'inscription de Lannion-Trégor Communauté dans le Campus Cyber Territorial breton.
- **Favoriser l'entrepreneuriat étudiant** grâce au dispositif PEPITE Bretagne soutenu financièrement par LTC et déployé au travers d'une action d'accompagnement des étudiants-entrepreneurs, et de deux actions de sensibilisation, Fabrik ta Pépite, et Une idée pour Mon Territoire.
- **Soutenir l'innovation, la recherche et le développement des entreprises** par un appui financier aux Centres d'Innovation Technologique Photonics Bretagne et CEVA (Centre d'Études et de Valorisation des Algues), par le financement de projets collaboratifs innovants et de bourses doctorales.
- **Accompagner et coordonner les actions en faveur de la valorisation du Campus Universitaire** avec un engagement constant auprès des établissements et du CROUS pour améliorer les services existants aux étudiants et en développer de nouveaux: mise en place de la ligne TILT G, création de logements étudiants aux Fontaines, et soutien à des projets étudiants, notamment dans l'accès aux sports (Voiles Étudiantes Lannionaises).

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

■ Fin des travaux de rénovation énergétique de l'IUT – phase 2

La deuxième phase de rénovation énergétique de l'IUT s'est achevée en 2023. Lannion Trégor Communauté avait cofinancé la première phase à hauteur de 500 000 euros (CPER 2014-21). Cette seconde phase a été financée entièrement par des fonds européens; comme pour la première, la maîtrise d'ouvrage était déléguée à LTC. Une dernière phase doit être confirmée dans le cadre du CPER 2021-27 avec un financement de LTC attendu de 137 500 euros.

■ Acquisition d'un Cyber Range

Le CODESUP a pu financer cette année l'acquisition par l'ENSSAT et l'IUT d'un CyberRange, un équipement de virtualisation permettant la simulation de cyberattaques réalistes. Ces équipements renforcent la volonté du territoire de conforter sa position de leader au niveau des formations en cybersécurité des réseaux. Ils répondent aux demandes croissantes des professionnels pour faire face à l'explosion des cyberattaques.

■ Appui à la vie étudiante et rayonnement

LTC s'est associé à la ville de Lannion et Terres d'Armor Habitat pour mettre à disposition cinq logements vacants des Fontaines pour accueillir des colocations étudiantes. 5 appartements représentant au total 10 places ont été investis par des étudiants de l'ENSSAT

à cette rentrée 2023. L'opération a été financée par LTC à hauteur de 2000 euros par logement.

Un soutien a également été apporté à l'acquisition d'un voilier J80 pour l'association étudiante Les Voiles Lannionaises, vice-championne de France de Match Race, à hauteur de 6000 euros.

ZOOM

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'IUT

La rénovation de l'IUT, amorcée en 2019, visait à accroître les performances énergétiques et environnementales du bâtiment, tout en améliorant le confort et l'attractivité du site.

Cette entreprise de rénovation a généré deux résultats importants: d'une part, elle a amélioré les conditions d'enseignement, profitant à la fois aux étudiants et au personnel, et d'autre part, elle s'est adaptée aux évolutions technologiques des formations, face à une inadéquation évidente de certains locaux avec les besoins actuels.

Les travaux réalisés avec succès en 2023 ont eu pour conséquence une réduction notable de 37% de la consommation énergétique par rapport à l'année de démarrage, en 2019.

Cet effort de rénovation s'inscrit dans la politique globale de Lannion-Trégor Communauté en faveur des transitions énergétiques, démontrant ainsi un engagement durable envers l'efficacité énergétique et l'amélioration des infrastructures locales.



PERSPECTIVES

- Accompagner le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) Photonique Numérique Cybersécurité dans son déploiement dans le cadre du renouvellement de son label d'Excellence.
- Accompagner le renforcement de l'excellence en cybersécurité, au travers des projets de Cyber Campus Territorial breton et du projet CyberSkills4all
- Étudier l'opportunité d'un campus de formation sur le plateau Pégase
- Soutenir l'organisation d'un événement « Capture The Flag » à Lannion en 2025 avec un événement de préfiguration en septembre 2024

CHIFFRES CLÉS



920 625 €
de financements négociés
pour le CPER 2021-2027

sur le site de Lannion,
dont 137 500 € de Lannion-
Trégor Communauté
(en complément du plan
React EU de 2 000 000 €)



150 000 €
de soutien à l'équipement
pédagogique

des établissements
d'enseignement supérieur
(CODESUP)



6 500 €
de soutien à la vie
associative

et à l'entrepreneuriat
étudiant (10 500 € en 2022)



6
doctorants

soutenus dont 2 nouvelles
thèses en 2023 (110 000 €)

ZOOM

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA FIBRE

Organisé sous l'égide de Mégalis Bretagne le déploiement de la fibre vient de rentrer dans sa phase 3, à l'issue de laquelle, en 2026, tous les habitants de la région Bretagne auront accès à la fibre. Cette accessibilité à 100 % des territoires bretons est le fait des collectivités qui se sont engagées dans la construction d'un réseau public de fibre optique en cofinçant l'opération intitulée Bretagne très haut débit. Lannion-Trégor Communauté consacre ainsi un budget total de 23 M€ à cette opération, dont plus de 2 M€ annuellement. Plus de 46 000 logements sur le territoire sont aujourd'hui éligibles à un raccordement fibre.

Le déploiement du réseau de télécommunications fibre est achevé sur 24 communes.

30 communes sont en phase de travaux pour ce déploiement fibre et les 4 dernières communes sont entrées en phase d'étude.





LE TOURISME

L'attractivité touristique de la destination « Bretagne – Côte de Granit Rose » est un atout majeur pour le rayonnement du Trégor en France et à l'international. La Communauté d'agglomération souhaite conforter et diversifier l'offre touristique, en encourageant une synergie des acteurs autour d'un projet littoral-rural-urbain qui puisse mettre en valeur l'ensemble des atouts du territoire. Cette mission est confiée à l'Office de tourisme communautaire (EPIC), qui couvre 56 communes du territoire, en collaboration avec l'Office de tourisme municipal de Perros-Guirec.

OBJECTIFS

- **Accroître l'attractivité du territoire**, en renforçant sa notoriété et son image, et en capitalisant sur les marqueurs identitaires.
- **Professionnaliser l'offre** en s'appuyant sur les labels et les classements existants et en accompagnant les professionnels et les institutions du territoire.
- **Qualifier** l'information et organiser la diffusion adéquate auprès des visiteurs.
- **Œuvrer pour le développement d'une véritable filière économique** pour le territoire avec des retombées pour l'ensemble des acteurs.
- **Suivre l'activité touristique du territoire grâce à des outils d'observation** et des indicateurs.

OBJECTIFS DURABLES



FAITS MARQUANTS 2023

■ **Plouaret, commune labellisée station verte de vacances:** 9^e station du département à obtenir ce label. Une belle opportunité de poursuivre la promotion du tourisme durable dans le Trégor tout en développant l'économie locale. Pour porter ce projet, la commune, accompagnée par l'OTC, a défendu des valeurs autour d'un tourisme authentique et respectueux des caractéristiques locales, un développement des initiatives durables en faveur d'une nature respectée ainsi qu'une offre complète d'activités.

■ **Création de nouvelles visites thématiques.** « Lannion, balade ludique entre histoire et légendes », une expérience immersive conçue pour les familles. Les guides vous invitent à découvrir la ville en vous glissant dans la peau d'un commerçant d'autrefois, avec un livret ludique spécialement conçu pour les enfants. En parallèle, dans le cadre du bicentenaire de la naissance d'Ernest Renan, une nouvelle visite intitulée « Sur les pas d'Ernest Renan » vous emmène à Tréguier, la ville où l'écrivain est né. Au fil de cette visite, les guides vous plongent dans l'univers de Renan, explorant les lieux qui ont marqué sa vie et son œuvre.



PERSPECTIVES

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie touristique de l'OTC. Lancée en 2022, celle-ci continuera à se déployer jusqu'en 2027. Les 3 axes prioritaires se déclinent à travers 8 grands enjeux retranscrits en une soixantaine de fiches actions.
- Continuer de réunir et de fédérer tous les acteurs du territoire, en définissant l'organisation touristique de demain tout en véhiculant une image et des valeurs communes.
- Lancement de la stratégie de développement touristique (2025-2032) pour construire et structurer l'action publique de LTC en faveur du tourisme.

ZOOM

UNE COMMUNICATION SOBRE ET INNOVANTE AU SERVICE D'UN TOURISME DURABLE

Des carnets de voyage numériques personnalisés sont systématiquement proposés aux visiteurs pour remplacer progressivement les nombreuses éditions afin de réduire la consommation de papier, les impressions, le transport et les envois postaux.

CHIFFRES CLÉS



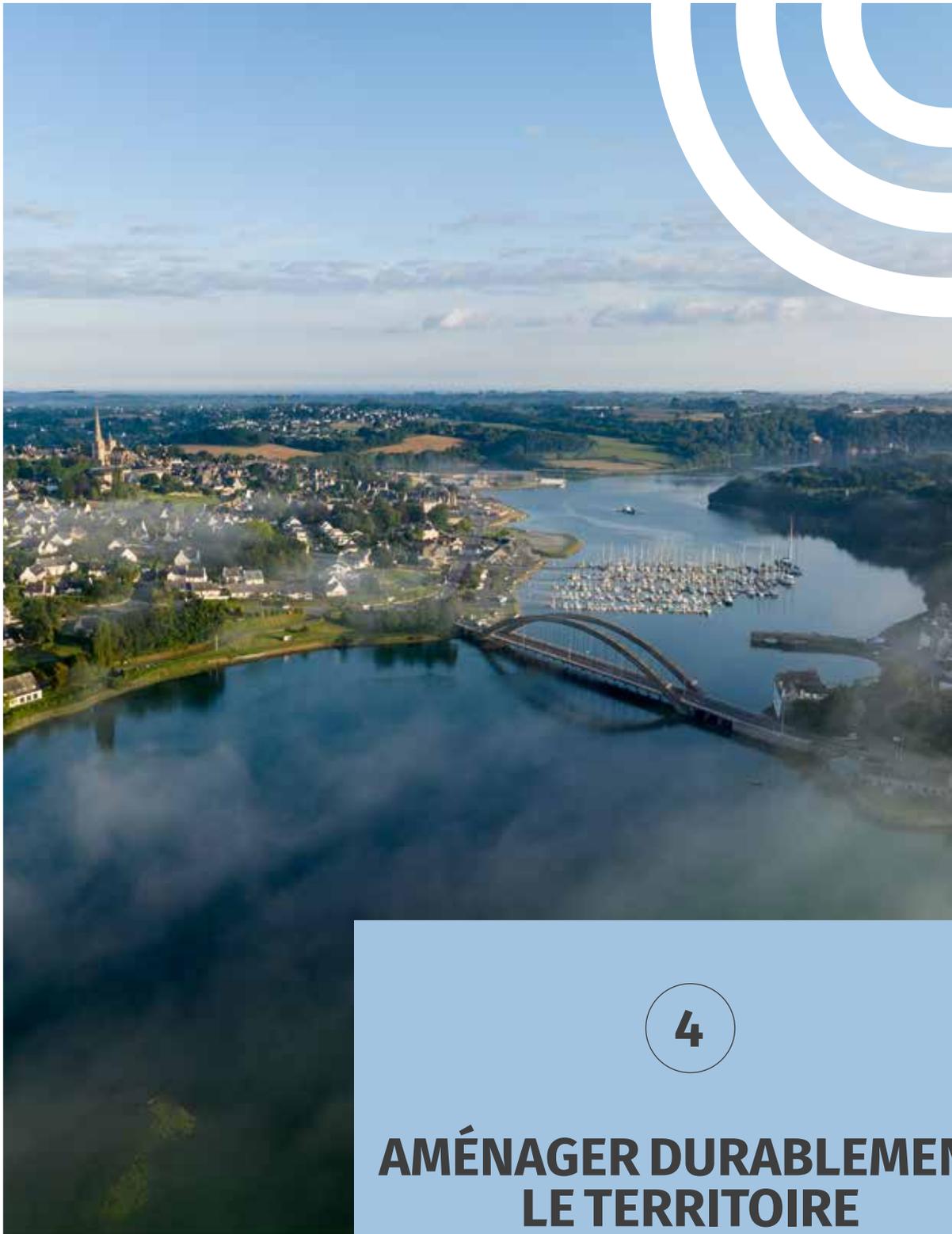
7,3 millions
de nuitées touristiques
(+ 11,2%) dont 76% de Français
et 24% d'étrangers
(Allemands, Anglais, Belges,
Néerlandais et Suisses)



2 232 991 €
de taxe de séjour
récoltée sur les 57 communes



350 863
visiteurs
accueillis dans les différents
bureaux d'information
de la destination



4

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

TERKAÑ AN TIRIAD
EN UN DOARE PADUS



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LA PLANIFICATION URBAINE

Lannion-Trégor Communauté œuvre pour une politique d'aménagement équilibrée et respectueuse de l'environnement qui réponde aux besoins locaux en termes d'habitat et de développement économique du territoire.

OBJECTIFS

- **Couvrir le territoire avec un document d'urbanisme intercommunal:** le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUi-H), en cours d'élaboration, permettra de définir des règles communes sur le territoire en termes d'urbanisation, de protection de l'environnement, d'accueil d'activités et de nouveaux habitants.
- **Assister les communes dans la mise en œuvre d'une politique foncière:** Lannion-Trégor Communauté aide les communes sur les thématiques foncières (acquisitions, recensements des potentiels, priorisation) afin de favoriser la création de logements et d'équipements sur le territoire.
- **Améliorer la prise en compte du patrimoine sur le territoire:** grâce à la réalisation de documents d'urbanisme spécifiques à la protection et à l'évolution de secteurs patrimoniaux à enjeux, Lannion-Trégor Communauté veille à la valorisation de centres anciens et à leur attractivité.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUI-H qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme du territoire pour les années à venir.
- Réalisation de réunions publiques pour recueillir la parole des habitants sur l'avenir du Trégor dans le cadre de la démarche d'élaboration concertée de 3 grands plans stratégiques en cours d'élaboration (PLUI-H, Plan de mobilité et Plan Climat Air Énergie).

ZOOM

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Pièce maîtresse du PLUI-H, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) affirme les ambitions de Lannion Trégor Communauté pour les 10 à 15 années à venir. Il s'agit d'un document synthétique, accessible à l'ensemble des citoyens, qui présente le projet politique des élus en matière d'aménagement en fixant les grandes orientations retenues pour l'ensemble des communes de LTC.

Les trois axes majeurs du PADD sont les suivants :

- Un territoire et ses ressources : préserver et valoriser le cadre territorial naturel et paysager
- L'armature urbaine : orienter l'organisation spatiale des activités humaines pour structurer un territoire facile et agréable à vivre
- Le dynamisme de demain : habiter et travailler dans un territoire soucieux de son cadre de vie et de son adaptation au dérèglement climatique



- Poursuite des travaux liés à la création des Sites Patrimoniaux Remarquables sur les communes de Lannion et de Perros-Guirec pour la préservation et la valorisation de leur patrimoine.

PERSPECTIVES

- Poursuivre l'élaboration du PLUI-H, en déclinant de manière opérationnelle les orientations du PADD.
- Approuver les Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine dans les Sites Patrimoniaux Remarquables de Lannion et Perros-Guirec.

CHIFFRES CLÉS



**200
hectares**

Pour réduire la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, un engagement a été pris pour limiter cette consommation à environ 200 hectares entre 2021 et 2031, ce qui représente une baisse de 45% par rapport à la décennie précédente. Ensuite, l'objectif est de limiter l'artificialisation à environ 100 hectares d'ici 2040.



**500
logements**

En matière de logements et de démographie, il est prévu d'organiser l'habitat en tenant compte d'une croissance démographique estimée à +0,23% par an. Pour répondre aux besoins de logement de la population actuelle et future, il est envisagé de réaliser la construction de 500 logements chaque année.



**459
logements**

ont été autorisés à la construction en 2023, répartis comme suit : 188 autorisations pour des logements collectifs, 259 autorisations pour des logements individuels, et 12 autorisations pour des changements d'affectation ou de destination de logements.



L'HABITAT

La Communauté d'Agglomération agit au quotidien en faveur du renouvellement urbain et de l'habitat. Tout en veillant à la maîtrise de la consommation foncière et à la performance énergétique du parc immobilier, elle accompagne la création et la modernisation de logements pour répondre aux besoins de tous les habitants, à chaque étape de la vie.

OBJECTIFS

- **Valoriser et rénover le parc privé ancien** par l'accompagnement technique et financier des propriétaires occupants et des bailleurs dans leurs projets.

Labellisé « Espace France Renov », le Point Info Habitat, guichet d'information et de conseil pour les habitants, est un maillon essentiel de la politique de l'habitat de LTC. Il concourt également au déploiement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (dispositif OPAH-RU) des centres-villes de Lannion et Tréguier.

- **Soutenir le développement d'une offre de logements sociaux et abordables.**

L'Agglo soutient les projets des organismes HLM et des communes et CCAS en les accompagnant dans leur demande d'agrément et de financements. L'objectif est de proposer une offre de logements diversifiée et accessible, en cohérence avec les besoins et les capacités financières des ménages, et en veillant à une bonne répartition des logements sur le territoire communautaire.

- **Répondre aux populations ayant des besoins spécifiques**

Lannion-Trégor Communauté accompagne les publics ayant des besoins spécifiques en logement : logements des jeunes, des saisonniers et des nouveaux arrivants, adaptation des logements des personnes âgées, accueil des gens du voyage, lutte contre l'habitat indigne, etc.

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **Renforcement de la politique communautaire de l'habitat** par la revalorisation des aides financières aux communes, aux bailleurs sociaux et aux particuliers avec notamment de nouvelles aides en faveur du bâti ancien et de l'utilisation de matériaux biosourcés.
- Participation financière de LTC au projet expérimental de création de places de **logement étudiant** en colocation meublée dans le quartier des Fontaines à Lannion, en partenariat avec la Ville de Lannion et Terres d'Armor Habitat.
- Soutien technique et financier au dispositif « Un toit, un emploi » porté par Avenir Jeunes (AJOCA) ayant pour objectif de constituer **un parc de logement réservé aux saisonniers**. 31 saisonniers ont ainsi pu être hébergés en 2023.
- Organisation de 6 sessions d'information sur **l'investissement locatif** auprès d'une cinquantaine de propriétaires bailleurs/investisseurs, en partenariat avec l'ADIL, pour inciter à la création de nouveaux logements sur le territoire.
- **Signature du Contrat de Mixité Sociale** concernant les 5 communes SRU déficitaires en logement social. C'est le premier contrat intercommunal de Bretagne. Les parties se sont engagées et ont déterminé les moyens pour rehausser le taux de logements sociaux dans les communes concernées.
- Organisation de **3 ateliers de concertation** réunissant 95 acteurs du secteur de l'habitat pour élaborer le futur volet habitat du PLUI-H, le Programme d'orientation et d'actions (POA). Il constituera la nouvelle feuille de route de la politique communautaire en matière de logement pour les prochaines années.

ZOOM

LES AIDES À LA RÉNOVATION

Afin d'encourager la rénovation du bâti ancien dans une logique de performance environnementale (isolation adéquate, systèmes de chauffage adaptés, utilisation de matériaux biosourcés etc.), trois nouvelles aides ont été votées en février 2023 pour aider les usagers dans leurs travaux de rénovation. Elles comprennent l'aide à l'isolation performante, l'aide à l'utilisation de matériaux biosourcés, ainsi que l'aide au bâti traditionnel.

Le bilan de l'année 2023 est globalement positif, avec une répartition des projets sur l'ensemble du territoire et un soutien technique très apprécié par les usagers. En détail, 19 demandes ont été enregistrées pour des travaux d'isolation, consommant 50 % des fonds disponibles, tandis que 24 demandes ont été soumises pour l'utilisation de matériaux biosourcés (correspondant à 104 % de l'enveloppe financière disponible). Par ailleurs, 13 dossiers de rénovation du bâti ancien ont été traités, utilisant 89 % des ressources financières allouées à cette fin.



PERSPECTIVES

- Valider le volet habitat du PLUi-H (POA) avant la fin d'année 2024
- Renforcer le soutien financier aux opérations déficitaires de production de logement social portées par les communes et les bailleurs sociaux.
- Renforcer l'accompagnement technique des communes pour la production de logements abordables ou sociaux.
- Réviser la politique d'attribution des logements sociaux en coordination avec l'État, les bailleurs et les communes pour plus de transparence dans les procédures et de mixité sociale sur le territoire.
- Lancer l'OPAH-Renouvellement urbain sur les communes de Plesstin-les-Grèves et Plouaret pour favoriser la reconquête du bâtiment ancien dans leur centre-ville



CHIFFRES CLÉS



5 000
conseils techniques
et financiers
apportés par le Point Info
Habitat aux habitants

Habitat privé



2 931 241 €
d'aides déléguées
de l'ANAH
qui ont été attribuées
par LTC, dans le cadre
de sa délégation des aides
à la pierre



529 222 €
d'aides directes de LTC
engagées en faveur de
l'amélioration des logements
et 105 000 € d'aides directes
de LTC en faveur de l'acces-
sion à la propriété (sous
condition de ressources)

Habitat social / projets communaux



85
logements sociaux
agréés sur le territoire par LTC



701 536 €
d'aides directes de LTC
engagées en faveur
de la production
de logements



16 logements sociaux
bénéficiant de l'aide com-
munautaire à la réhabilita-
tion de logements sociaux
d'organismes HLM pour un
montant de 40 000 €



5

**PRÉSERVER
LES RESSOURCES
ET LES PAYSAGES
DU TRÉGOR**

GWAREZIÑ DANVEZIOÙ
HA NEUZ BRO-DREGER



LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Lannion-Trégor Communauté est responsable de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle veille à offrir un service de qualité aux usagers tout en maîtrisant les coûts associés. La réduction et le tri des déchets à la source sont aujourd'hui des enjeux majeurs autour desquels la mobilisation des habitants est essentielle.

OBJECTIFS

- **Diminuer la production de déchets** conformément aux objectifs de réduction du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), adopté en 2022 (- 23 % en 2028). Pour y parvenir, Lannion-Trégor Communauté déploie des moyens importants: tarification incitative pour les professionnels, compostage partagé, broyage à domicile des déchets verts, campagnes de sensibilisation, ...
- **Généraliser le tri des biodéchets à la source.** Pour ce faire, l'Agglomération fournit des composteurs individuels à prix réduit, installe des points d'apport volontaire et mène des actions de sensibilisation, de formation et d'animation autour du compostage.
- **Développer les nouvelles filières de tri en déchèteries** dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP): jouets, articles

de sport, outils de bricolage, matériaux de construction, ...

OBJECTIFS DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **Première facturation de la Redevance Spéciale pour la collecte des déchets des professionnels en porte-à-porte.** Les professionnels paient le coût du service (collecte et traitement) en fonction de leur production de déchets.
- **Premier « Défi Familles Zéro Déchet » :** les 40 familles volontaires ont réussi, grâce à un accompagnement rapproché et motivant, à réduire de 56 % leur production de déchets. Action la plus génératrice de baisse de poids de la poubelle : le compostage.
- **Obtention d'une subvention du Fonds Vert** pour le déploiement des solutions de gestion des biodéchets (acquisition de matériels, actions et moyens de communication, ...).

PERSPECTIVES

- Adapter le service apporté à l'usager en fonction de l'adhésion aux mesures de compostage. Au fur et à mesure que le bac Ordures Ménagères s'allègera, les moyens mis en œuvre pour collecter ce flux seront modifiés.
- Trouver des solutions pour capter les déchets d'emballages produits hors du foyer et leur offrir un recyclage.
- Définir les modalités de développement du contrôle d'accès en déchèteries pour tous les usagers.
- Développer la seconde vie des matériaux de la construction par le soutien au développement de « matériauthèques ».

CHIFFRES CLÉS

- 8 %
Baisse significative du tonnage collecté
 d'ordures ménagères notamment grâce à la mise en place de la Redevance Spéciale auprès des professionnels



+ 17 %
forte hausse des tonnages
 de déchets végétaux collectés en déchèteries par rapport à 2022 (principalement en raison de la tempête CIARAN)



+ 184 %
Forte hausse des demandes de composteurs
 due à la communication nationale sur le tri à la source des biodéchets

ZOOM**LE TRI DES COQUILLAGES VIDES**

Lannion-Trégor Communauté a mené une expérimentation de tri de coquillages vides sur la période des fêtes de fin d'année dans deux déchèteries, afin de mesurer l'adhésion des habitants et les différents freins ou contraintes à lever avant d'étendre ce type de collecte.

La piste de valorisation envisagée est le mélange avec le compost végétal pour produire un meilleur amendement des sols par apport minéral.

Environ 1,5 tonne de déchets a ainsi été détournée de l'incinération par les particuliers et 9,5 tonnes par 5 professionnels de la pêche à la coquille St-Jacques.





LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté œuvre pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à travers les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Baie de Lannion, Argoat-Trégor-Goëlo et Léon-Trégor et les contrats de bassins versants de la Lieue de Grève, du Léguer et du Jaudy-Guindy-Bizien côtiers.

OBJECTIFS

- **Préserver la ressource en eau** des rivières, des nappes souterraines sources de biodiversité, de l'eau potable distribuée dans le Trégor et indispensables pour l'attractivité du territoire et le maintien des activités qui y sont liées.
- **Rétablir la continuité écologique et améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques** qui contribuent à la résilience du territoire face au changement climatique et qui s'inscrit dans le cadre du volet Gestion des Milieux Aquatiques de la compétence GEMAPI.
- **Lutter contre la prolifération des algues vertes** en accompagnant les agriculteurs pour limiter les fuites d'azote et en ramassant et traitant les algues vertes échouées afin d'éviter tout risque sanitaire.
- **Conduire une politique de préservation et de reconstitution du bocage** et ainsi préserver ce paysage emblématique du Trégor et les multiples fonctions qu'il remplit.
- **Accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs du territoire dans les transitions agroécologiques** à travers la contractualisation de Mesures

Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ou de Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **Renouvellement du label « Site rivières sauvages »** pour 5 années sur le Léguer amont et le Guic, seules rivières bretonnes à bénéficier de ce label européen décerné à des rivières préservées.
- **Aménagement d'une passe à poissons à Pont ar Scoul sur le Guindy** afin de permettre aux différentes espèces piscicoles qu'abrite le Guindy d'effectuer leur migration.
- **Établissement et validation d'une feuille de route stratégique dans le cadre du programme Breizh Bocage 2023-2027** visant à accompagner les agriculteurs et les communes dans la gestion, la protection et la reconstitution du bocage.
- **Finalisation du profil de vulnérabilité conchylicole (PVC) de l'estuaire du Jaudy et de la Baie de Guermel et démarrage du PVC de l'estuaire du Léguer** dont l'objectif est d'identifier les sources de dégradation de la qualité microbiologique et d'établir un plan d'action pour les résorber.

CHIFFRES CLÉS



15 000 arbres
plantés et **20 km**
d'aménagements bocagers
réalisés (haies et talus) chez
40 agriculteurs bénéficiaires
du programme Breizh
bocage



8 565 m³
d'algues vertes
ramassées en Baie de la Lieue
de Grève (10 125 m³ en 2022)
et 60 m³ sur la plage
de Trestel (150 m³ en 2022)



103 000 €
de prestations
agro-environnementales
financées en 2023
via l'outil boucle vertueuse
récompensant les pratiques
mises en œuvre par
84 agriculteurs pour
répondre aux objectifs
du plan de lutte contre
les algues vertes

ZOOM

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Lannion-Trégor Communauté porte un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) dans lequel sont déterminées les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) que les agriculteurs du territoire peuvent contractualiser pour la période 2023-2027. Les MAEC constituent une aide financière versée pour une durée de 5 ans aux agriculteurs pour les accompagner dans la transition agroécologique. Ces MAEC font partie du deuxième pilier de la PAC (Politique agricole commune) et sont financées par l'État, l'Europe, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région.

Pour cette première année de contractualisation, LTC a ainsi accompagné plus de 120 agriculteurs sur une surface totale de plus de 5700 ha, ce qui représente une aide financière prévisionnelle de 6,9 millions d'euros pour les 5 années d'engagement.

PERSPECTIVES

- Réaliser les travaux de rétablissement de la continuité écologique sur plusieurs ouvrages localisés notamment sur le Léguer, le Jaudy, le Bizien et le Roscoat.
 - Poursuivre les études visant à évaluer l'eau disponible sur le territoire et les besoins, afin d'aboutir à une stratégie de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau.
 - Développer les actions de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs économiques, des acteurs publics et des habitants du territoire dans un objectif d'économies d'eau.
- Formaliser avec les communes littorales un plan d'action de sensibilisation à la préservation de la qualité microbiologique des eaux littorales.





LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Lannion-Trégor Communauté gère en régie l'assainissement collectif et non collectif sur tout son territoire, ainsi que le service d'eau potable dans une partie de celui-ci, et met en œuvre une politique vertueuse de gestion des eaux pluviales.

OBJECTIFS

- **Garantir la qualité des milieux aquatiques en réhabilitant les systèmes d'assainissement.** Les travaux de mise aux normes des stations d'épuration et de réhabilitation des réseaux de collecte se poursuivent. Ils concernent une majorité des systèmes d'assainissement. Les réflexions quant à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) devront désormais orienter les investissements sur les stations d'épuration.
- **Améliorer la qualité de l'eau distribuée et préserver la ressource.** De nombreux investissements

sont prévus pour améliorer les stations de traitement d'eau potable, notamment à Lannion où une nouvelle usine est à l'étude. Des travaux sont également réalisés sur les ouvrages de stockage et les réseaux pour préserver la quantité d'eau disponible. Les premières mesures des Chlorures de Vinylyles Monomères dans l'eau distribuée ont été effectuées, ce qui nécessite des travaux de mise en conformité de certains réseaux. Depuis 2023, les tarifs d'eau et d'assainissement convergent vers un prix uniforme pour tous les usagers d'ici 2032.

- **Évoluer vers une gestion intégrée des eaux pluviales.** Cette compétence s'appuie sur un travail avec les 57 communes de la Communauté. L'objectif est de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et la limitation des ruissellements afin de préserver la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité.

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

■ Poursuite des travaux de réhabilitation des stations d'épuration.

Parmi les stations concernées figurent La Roche-Jaudy, Lanmérin, Perros-Guirec, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, Saint-Michel-en-Grève, Trébeurden et Trédrez-Locquémeau (notamment à Kerbabu).

■ Application des pénalités pour défaut de mise en conformité des installations d'assainissement collectif et non collectif.

Celle-ci a permis une nette amélioration du taux de réhabilitation.

■ Intempéries:

forte mobilisation des agents communautaires pour maintenir le fonctionnement des installations suite aux dégâts provoqués par la tempête Ciaran.

PERSPECTIVES

- Poursuite des études et travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement et de production-distribution d'eau potable.
- Reprise en régie des installations de l'ex-Syndicat de Kreis Treger avec un objectif d'amélioration du rendement de distribution.
- Travail de prospective financière pour adapter les tarifs et les investissements aux conditions d'inflation.
- Modernisation du système de supervision des installations.
- Adhésion de l'Agglomération au dispositif Ecod'O, qui permet d'accompagner les entreprises candidates dans la recherche de solutions d'économies d'eau.

ZOOM

LA MISE EN ŒUVRE D'UN TARIF SOCIAL DE L'EAU

La Communauté d'agglomération a souhaité la mise en place d'un « tarif social de l'eau » sous forme d'un chèque eau, d'une valeur de 50 €, adressé aux 2810 usagers bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) afin de leur permettre de payer leur facture d'eau.

Ce dispositif sera renforcé en 2024 de manière à en faire bénéficier les allocataires des autres complémentaires santé.



CHIFFRES CLÉS



59 393
abonnés

au service d'eau potable



4,26 millions m³
d'eau potable

distribués



5,2 millions m³
d'eaux usées

traités dans les stations
d'épuration



114 millions d'euros
d'investissement

pour l'assainissement
collectif (pour la période
2023-2028)



LE PATRIMOINE NATUREL

Lannion-Trégor Communauté préserve son patrimoine naturel en contribuant à la protection et à la mise en valeur des espaces naturels et des paysages, en sensibilisant tous les publics et en développant un réseau de sentiers de randonnée équilibré en partenariat avec les acteurs du territoire.

OBJECTIFS

- **Protéger un patrimoine naturel pour demain** en assurant, avec les communes et les associations, la gestion et la mise en valeur des nombreux sites naturels du territoire et en animant le réseau des sites Natura 2000.
- **Construire un schéma communautaire de la randonnée** équilibré pour favoriser la découverte du territoire communautaire par tous les publics.
- **Améliorer la connaissance des espèces sauvages et élaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité** afin d'enrayer son déclin.
- **Éduquer à l'environnement et sensibiliser les publics** afin de faire évoluer les comportements individuels et collectifs vers des pratiques plus vertueuses.
- Définir les contours de la **compétence GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) afin d'anticiper le changement climatique et prendre en compte la protection des populations.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **Extension de la réserve naturelle nationale des Sept-Îles** pour passer de 280 ha à 19700 ha.
- **Obtention de crédits Fonds vert d'un montant de 145 000 €** pour mener des actions de génie écologique et de mise en valeur sur la réserve naturelle régionale de Plounérin.
- **Inauguration des travaux de restauration de la Maison du littoral de Plougrescant** (investissement mené par le Conservatoire du Littoral, propriétaire, la gestion étant confiée à LTC).
- **Publication d'une nouvelle édition de la brochure « Les espaces naturels s'animent »** présentant l'offre d'animations nature sur le territoire, en partenariat avec les structures d'éducation à l'environnement.
- **Dépôt à la Préfecture des dossiers d'autorisation pour les 3 systèmes d'endiguement** retenus par la communauté d'agglomération : le boulevard de la mer à Penvenan, le Linkin à Perros-Guirec et Sainte Anne à Lannion.

PERSPECTIVES

- Poursuivre les actions de préservation et de restauration des espaces naturels.
- Rédiger un plan d'actions en faveur de la biodiversité.
- Sensibiliser les publics aux enjeux liés à la préservation de l'environnement.
- Élaborer les cartes locales d'exposition au recul du trait de côte sur les communes littorales de LTC.

ZOOM**LE RÔLE DU PRÉ-SALÉ DE KERLAVOS À TRÉGASTEL COMME ZONE DE NOURRICERIE POUR LES POISSONS**

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Côte de Granit Rose – Sept-Îles », une étude de la fonction de nourricerie pour l'ichtyofaune du pré-salé de Kerlavos a été menée en 2023 grâce à un financement de l'Agence de l'eau. Le travail s'est appuyé sur un protocole standardisé préconisé dans le cadre de l'Observatoire du patrimoine naturel littoral. Après prélèvements et analyses, l'étude a confirmé l'importance de ces milieux naturels pour l'alimentation et la croissance de bon nombre d'espèces de poissons comme le bar européen ou le mullet. Toute action contribuant à restaurer de la surface de prés-salés ou à améliorer son état permettra donc de renforcer ses fonctions écologiques.

CHIFFRES CLÉS

112
sites naturels

présents sur le territoire
communautaire dont
la moitié sont protégés,
gérés et ouverts au public



100 000
hectares

classés Natura 2000



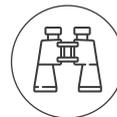
21
chantiers participatifs

de lutte contre les plantes
exotiques envahissantes
dont 2 chantiers
« Team building » avec
des entreprises de Lannion



6 995
espèces

animales, végétales
et fongiques observées
sur le territoire depuis 2000
(y compris espèces et taxons
de niveaux inférieurs)



700
animations nature

organisées en 2023 sur

les sites naturels du territoire dont plus de 80 animées par des agents
de la communauté d'agglomération (représentant 8 000 personnes)



ÉNERGIE ET CLIMAT

Lannion-Trégor Communauté est impliquée dans la transition énergétique de son territoire afin de limiter de dérèglement climatique et s'y adapter au mieux : sobriété, rénovation énergétique, production d'énergies renouvelables ; tous les leviers sont activés pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre et produire localement l'énergie dont nous avons besoin.

OBJECTIFS

- **Élaborer, animer et suivre le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).** Le PCAET est l'outil communautaire de planification stratégique et opérationnel de réduction des émissions de GES et d'adaptation au dérèglement climatique pour le territoire. Il concerne tous les secteurs d'activité et a vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et environnementaux du Trégor autour des enjeux du climat, de la qualité de l'air et de la transition énergétique.
- **Diminuer les consommations énergétiques de la Communauté d'Agglomération** par des mesures de sobriété et d'efficacité

énergétiques, qui comprennent notamment la rénovation des bâtiments communautaires. Cela s'inscrit dans un Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE) en cours d'élaboration qui permettra de planifier les investissements importants nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par la réglementation (Décret Tertiaire).

- **Développer les énergies renouvelables sur le territoire** par le déploiement de chaufferies bois et réseaux de chaleur approvisionnés par du bois local géré durablement et l'installation de centrales photovoltaïques.

- **Accompagner les acteurs du territoire** dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable de l'ADEME et du service de « Conseil en Économie Partagée » (CEP), qui accompagne les communes dans leurs projets de transition énergétique.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **Validation du scénario de transition du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** par le comité de pilotage et les acteurs du territoire associés, et élaboration du plan d'actions.
- **Mise en œuvre de travaux de rénovation thermique** au siège de LTC et sur les Espaces France Services de Tréguier et de Plouaret.
- **Atteinte des objectifs du deuxième Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME (2020-2023)** qui aura vu la création de 4 nouvelles chaufferies bois et 2 installations solaires thermiques pour une production totale d'énergie renouvelable de 17 081 MWh/an.
- **Mise en service de la chaufferie bois avec réseau de chaleur communautaire à Trévou-Tréguignec** qui comprend deux abonnés : le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Trestel et la commune pour le raccordement de la base nautique.
- **Travaux d'installation d'ombrières photovoltaïques** sur un des parkings de l'Espace Corinne Erhel à Lannion. Les 580 MWh d'électricité qui seront produits annuellement couvriront 15% des besoins électriques de ce site important du Technopôle Pégase.



ZOOM

LE PLAN CLIMAT 2024 – 2030

La Loi Énergie Climat de 2019 fixe l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, c'est-à-dire l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et ce que la nature peut absorber, comme les forêts, les prairies ou les zones humides. Pour y parvenir à l'échelle du Trégor, le comité de pilotage du Plan Climat a choisi un premier scénario pour 2030, axé sur le changement de comportement et la réduction des émissions de carbone.

Il vise une **baisse des émissions de gaz à effet de serre de 44 % à l'horizon 2030 (par rapport à 2018)**.

Les principaux leviers envisagés pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont multiples et s'articulent autour de différents secteurs :

Secteur résidentiel : rénovations thermiques au sein du parc de logements, adaptation des comportements permettant des économies (chaleur, électricité) renouvellement des appareils biomasse et chauffe-eau par des appareils plus performants.

Secteur tertiaire : baisse des consommations d'énergie de 40 % en lien avec l'application du Décret Tertiaire.

Secteur de l'agriculture : efficacité et optimisation des engins agricoles, intégration du constat de baisse de 10 % de la chute du cheptel bovin, amélioration des pratiques (agroécologie, réduction des intrants, ...)

Secteur transport routier : diminution du nombre de déplacements, report modal de la voiture individuelle vers d'autres modes de transport (marche, vélo, transports en commun), covoiturage, pratique du télétravail, recours aux véhicules électriques...

Production d'énergies renouvelables : développement maîtrisé des chaufferies bois avec réseaux de chaleur, projets éoliens en cours, déploiement du photovoltaïque, méthanisation...

Ces orientations seront déclinées en plan d'actions pour une adoption du document courant 2024.

PERSPECTIVES

- Valider le PCAET d'ici fin 2024 et débiter la mise en œuvre du plan d'actions.
- Signer et mettre en œuvre un 3^e Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR) avec l'ADEME.
- Poursuivre le développement du parc de chaufferies bois avec réseaux de chaleur communautaires: mise en service de la chaufferie de Tréguier/Minihy-Tréguier, travaux à Pleubian, études pour l'Espace Erhel (phase 1), Louannec et Lannion-Centre.
- Élaborer le Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE) de l'Agglomération
- Élaborer le Schéma Directeur Photovoltaïque et accompagner les communes dans l'application de la Loi APER.

CHIFFRES CLÉS



6
chaufferies bois
avec réseau de chaleur
en service et 19 abonnés



2 600
tonnes de bois
de plaquettes de bois sec
consommés



6
centrales photovoltaïques
en fonctionnement
(380 MWh d'électricité
renouvelable produits
en 2023)



19
projets communaux
accompagnés
par les Conseillers
en Energie Partagés (CEP)
et 17 restitutions réalisées





6

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

BEVAÑ MAT WAR
AR PEMDEZ



LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET LA PARENTALITÉ

Lannion-Trégor Communauté a confié au CIAS la gestion de structures à destination des familles d'enfants de 0 à 17 ans. Le service aux familles se fait dans un souci d'égalité d'accès et de qualité d'accueil tout en apportant des réponses en termes d'inclusion et d'insertion sociale. Le service Petite Enfance – Enfance – Jeunesse représente un ensemble de ressources d'informations et d'accompagnement pour les familles dans leur parcours de parents. Il contribue également à la socialisation et à l'éveil culturel et sportif des enfants et des jeunes.

OBJECTIFS

- **Veiller à une qualité d'accueil des enfants et des familles** en développant les compétences des professionnels.
- **Participer à l'insertion professionnelle** des parents en proposant des places supplémentaires en crèche pour les enfants.
- **Accompagner et sensibiliser les parents au développement du jeune enfant**, avec une attention particulière portée à l'inclusion et à l'accompagnement adapté de tous.
- **Étudier les besoins pour le développement des services aux familles** sur l'ensemble du territoire et répondre à la demande croissante des familles sur certains pôles.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **31 agents accompagnés par le biais de l'analyse des pratiques, mise en place par les équipes.**
- **La formation des animateurs jeunesse** sur le harcèlement et leur participation aux sessions sur la santé mentale organisée par le CISPD.
- **La labellisation de deux places « A Vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP)** dans les crèches de Tréguier (« Les P'tits Pieds ») et de Plouaret (« Tamm Ha Tamm »). Ces places sont destinées à accueillir les enfants dont les parents ont un projet de retour à l'emploi. Des référents AVIP ont été formés et désignés au sein de ces crèches pour collaborer avec les professionnels de l'insertion et accompagner les familles.

**ZOOM****LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ**

La 2^e édition, qui s'est tenue en mars 2023, a réuni cette fois des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse autour de la thématique « La place du numérique dans la vie de famille ». L'objectif est de sensibiliser les familles sur les risques liés à une surexposition numérique et de les accompagner sur des ressources du territoire et les alternatives à proposer aux enfants.

- **L'amélioration de l'offre « jeunesse » via la structuration du service** et le recrutement d'une coordinatrice Enfance Jeunesse au cours du dernier trimestre 2023, dont une des missions est la mise en réseau des différents acteurs du territoire.

PERSPECTIVES

- Écrire le schéma territorial « Petite Enfance – Enfance – Jeunesse » pour la période 2024-2025.
- Mettre en œuvre le nouveau service jeunesse sur les pôles de Tréguier et Lézardrieux en 2024.
- Étendre les horaires d'ouverture de la crèche « Ty Mouss » à Pleudaniel: 5 jours par semaine à partir du 1^{er} septembre 2024, comparative-ment aux 2 jours en 2023.
- Ouvrir les mercredis l'accueil de loisirs de loisirs du pôle de Lézardrieux à partir de septembre 2024.

CHIFFRES CLÉS

72 %
d'occupation
des structures d'accueil
collectif du jeune enfant
(équivalent à 2022)



910
familles accompagnées
dans le cadre du Relais
Petite Enfance (RPE)
(+ 8,5 % par rapport à 2022)



1 410
jeunes accueillis
en accueil de loisirs
(+ 3 % par rapport à 2022)
dont 11 jeunes ayant
bénéficié d'un suivi
par le Pôle Ressources
Accueil Inclusif



340
jeunes accompagnés
sur le dispositif « missions
argent de poche »
(+ 10% par rapport à 2022)



238
jeunes accueillis
en animations au sein des
Espaces Jeunes de Cavan,
Plouaret et Ploumilliau



LES PERSONNES ÂGÉES

Bien vieillir sur le territoire est un engagement que Lannion-Trégor Communauté a pris depuis plusieurs années. Son action se concrétise à travers l'ensemble de ses politiques publiques, telles que le développement d'une offre adaptée en matière de mobilité, d'habitat ou encore le déploiement et le maillage de ses Espaces France Services. Afin de mieux identifier les besoins d'une population vieillissante sur le territoire, un schéma d'accompagnement des personnes âgées est en cours d'élaboration. Le CIAS assure également la gestion de l'Ehpad du Gavel à Trébeurden et le service de portage de repas sur le Pôle de Lézardrieux.

OBJECTIFS

- **Superviser les activités et le fonctionnement de l'Ehpad Le Gavel à Trébeurden et assurer le bien-être des résidents.**

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Gavel accueille 59 résidents en hébergement permanent. Il met également à disposition une place en hébergement temporaire pour permettre un hébergement en sortie d'hospitalisation, avant un retour à domicile ou un soutien aux aidants. La gestion de l'établissement doit allier une augmentation de son taux d'occupation, une amélioration du cadre de vie des résidents et des conditions de travail des professionnels.

- **Offrir un service de portage de repas à domicile sur le Pôle de Lézardrieux**

Le CIAS propose aux personnes de plus de 60 ans ou en situation de fragilité, un service quotidien de livraison de repas chauds à domicile. Au-delà d'une simple visite, les agents apportent un moment de convivialité ou de réconfort aux bénéficiaires. Ce service contribue au maintien des personnes âgées à domicile. Un appui au développement du service sur le pôle de Tréguier est également en cours.

- **Développer une offre de service afin de soutenir l'accompagnement des personnes âgées**

L'élaboration d'un schéma pour l'accompagnement des personnes âgées permettra d'adapter l'offre de services aux personnes âgées sur le territoire.

La phase « diagnostic » des services existants sur le territoire a démarré en 2023.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

■ La signature d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour l'Ehpad du Gavel

Le CIAS, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et l'Agence Régionale de Santé de Bretagne ont collaboré au cours du second semestre 2023 pour élaborer le CPOM de l'Ehpad du Gavel. Ce contrat, signé récemment, établit des axes de travail et des objectifs pour les 5 prochaines années. L'Ehpad du Gavel s'engage ainsi à promouvoir la bientraitance, à poursuivre sa démarche qualité, à mettre en œuvre la politique « Qualité de vie au travail », à renforcer les compétences des professionnels par la formation continue, à améliorer le cadre de vie des résidents et à proposer des activités physiques adaptées. De plus, il cherche à s'intégrer davantage dans son environnement gérontologique en renforçant ses partenariats avec les équipes mobiles, les dispositifs d'appui et les plateformes de répit pour les résidents et leurs proches.

■ Une démarche de Qualité de Vie au Travail (QVT) à l'Ehpad du Gavel

La complexité croissante des soins et les défis liés au vieillissement des résidents peuvent accroître le stress et l'anxiété des agents qui les accompagnent. Pour y remédier, le CIAS a lancé une démarche visant à améliorer la qualité de vie au travail. Tous les agents ont eu l'occasion de partager leurs opinions individuellement ou en groupe sur leur travail, leurs aspirations pour l'amélioration de leur bien-être professionnel, l'équilibre avec leur vie personnelle, mais aussi pour mieux accompagner les personnes prises en charge. Un plan d'action a été développé et sera mis en œuvre tout au long de l'année 2024.

■ Une meilleure communication autour du service de Portage de repas à domicile

Le service de portage du pôle de Lézardrieux a connu une baisse d'activité (- 6.45%) au cours du se-

cond semestre 2023 qui s'explique par un certain nombre de décès et d'entrées en Ehpad alors même que l'analyse des besoins sociaux, a mis en exergue sur ce pôle un niveau de vieillissement et un isolement résidentiel importants. Un travail a été mené tout au long de l'année afin d'améliorer la connaissance et la lisibilité de ce service (marquage des véhicules, supports de communication, etc.)

ZOOM

L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Ce schéma, en cours d'élaboration avec différents acteurs du territoire, vise à ajuster l'offre de services en prenant en considération l'Analyse des Besoins Sociaux de 2021, le projet de territoire et les politiques publiques nationales.





PERSPECTIVES

- Mettre en place une démarche RSE à l'EHPAD du Gavel avec pour objectif de réduire les déchets de l'établissement d'environ 25 % (remplacement des contenants jetables par des contenants réutilisables, lutte contre le gaspillage alimentaire, circuit court...).
- Poursuite du diagnostic sur l'offre de services à destination des personnes âgées du territoire.
- Mettre en œuvre, à titre expérimental, un service de portage de repas à domicile sur le pôle de Tréguier et renforcer les collaborations avec les CCAS du pôle, les services de Lannion-Trégor Solidarité, les centres hospitaliers et autres structures qui interviennent dans le parcours d'une personne âgée.

CHIFFRES CLÉS



94,9 %
de taux d'occupation
 à l'Ehpad du Gavel
 (92,1% en 2022)



18 590
repas vendus
 en 2023 pour 68 bénéficiaires
 (70 bénéficiaires en 2022)



LA COHÉSION SOCIALE

Vivre ensemble en permettant à chacun et chacune de s'épanouir et de dépasser les difficultés du quotidien est un défi permanent. Lannion-Trégor Communauté déploie des réponses concrètes en matière de prévention de la délinquance, et œuvre au plus près des personnes vulnérables en expérimentant des approches innovantes.

OBJECTIFS

■ Coordonner le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Lannion-Trégor Communauté pilote le CISPD en partenariat avec la Préfecture des Côtes d'Armor, le Département, le Tribunal Judiciaire et l'Inspection Académique. À ce titre, l'Agglomération coordonne un programme d'actions de prévention dont les grands objectifs ont été définis pour la période 2022-2025 : égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les violences intrafamiliales, réduction des risques en milieu festif, santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans.

■ Assurer l'accueil et l'accompagnement des gens du voyage

Lannion-Trégor Communauté, dans le cadre de la loi NOTRe de 2015, accueille les voyageurs toute l'année sur l'aire d'accueil permanente de Feunteun Meur située à Lannion. LTC a l'obligation de mettre en œuvre un projet social pour accompagner les voyageurs en matière de santé, d'accès aux droits, d'insertion professionnelle et de scolarisation. Pour connaître les attentes des voyageurs, un diagnostic a été réalisé au 2^e trimestre 2023 avec le soutien de l'association Itinérance.

L'Agglomération assure la gestion

de l'accueil des voyageurs sur l'aire permanente de Feunteun Meur située à Lannion.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

■ L'accompagnement des enfants de la communauté des Gens du voyage en matière de prévention

Un médecin tabacologue et une infirmière du Centre Hospitalier de Lannion-Trestel sont intervenus un après-midi sur l'aire permanente d'accueil de Feunteun Meur pour sensibiliser les enfants de 7 à 12 ans aux risques du tabac.

■ La prévention des incivilités envers les élus

Les élus sont confrontés à de plus en plus de violence dans l'exercice de leur mission. Pour les accompagner une formation dispensée par la Gendarmerie Nationale a été organisée à Plouaret en novembre 2023.

■ La prévention des violences intrafamiliales

100 élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Penvénan et de Tréguier ont assisté à un spectacle de marionnettes sur la prévention des violences intrafamiliales. Le spectacle proposé « Pas seul » était suivi d'échanges avec des professionnels travailleurs sociaux de l'AMISEP et du CCAS de Lannion.

ZOOM

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Pour aider les enfants et les jeunes à bien grandir, à s'épanouir et pour leur donner des clés pour se protéger des pièges de la vie, 128 professionnels du territoire ont été formés en partenariat avec l'association AROEVEN sur les thèmes suivants: accompagner l'enfant dans son développement, prévenir le harcèlement scolaire, gérer les conflits et communiquer avec bienveillance, éduquer à l'empathie et à la gestion des émotions.

PERSPECTIVES

■ Écrire le projet social de l'aire d'accueil permanente des gens du voyage « Feunteun Meur » de Lannion sur la base du diagnostic réalisé en 2023. Le projet s'articulera autour de 4 axes: la santé des voyageurs, l'insertion professionnelle, l'accès aux droits et la scolarisation des enfants du voyage.

■ Prévenir les violences envers les femmes et les filles. En 2024, des innovations seront proposées pour toucher différemment le grand public et le sensibiliser aux violences. Au-delà du 8 mars et du 25 novembre, des actions seront menées tout au long de l'année, avec un focus particulier vers les couples de jeunes.

CHIFFRES CLÉS



80,7 k€
d'aides attribuées
pour accompagner 18 actions
dans le cadre de l'appel
à projets de prévention
de la délinquance



43
groupes des Gens du voyage
accueillis sur le territoire
de LTC au cours de l'été, ainsi
que 4 missions évangéliques





LA SANTÉ

Si la santé est une compétence de l'État, Lannion-Trégor Communauté, via son CIAS, a souhaité s'impliquer en faveur de cette politique publique pour les habitants de son territoire. Son action consiste à accompagner des projets concrets pour réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales de santé.

OBJECTIFS

- **Poursuivre l'accompagnement du Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé pour la période 2019-2024**

Il s'agit d'une feuille de route concrète pour agir en prévention, à tous les âges de la vie, en ayant des actions spécifiques en direction des publics plus fragiles.

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

■ La réalisation d'une enquête « Comment mon environnement influence ma santé ? »

Lannion-Trégor Communauté, avec l'appui méthodologique de l'IREPS et de l'Observatoire Régional de Santé Bretagne (ORSB), a engagé une démarche diagnostique en matière de santé environnementale. Dans ce cadre, une enquête a été menée auprès du grand public pour réaliser un état des lieux des connaissances et des pratiques afin d'identifier les thématiques prioritaires pour le territoire.

■ Des formations relatives aux Premiers Secours en Santé Mentale

Former des secouristes en santé mentale est l'une des priorités nationales des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie. L'Agglomération s'engage localement pour déployer cette formation. En 2023, 10 communes ont accueilli cette formation à destination du grand public : Kerbors, Quemperven, Troguéry, Lannion, Vieux-Marché, Trévou-Tréguignec, Trégastel, Plouaret, Plestin-les-Grèves et Perros-Guirec.

PERSPECTIVES

■ Faire l'évaluation du Contrat Local de Santé 2019-2024

Il s'agit d'évaluer le processus et les résultats avec l'ambition d'écrire une nouvelle feuille de route ambitieuse et renouvelée pour la période 2025-2030.

■ Mettre en œuvre le Conseil Local en Santé Mentale

Pensées suicidaires, anxiété, dépression... une étude de Santé publique

LANCEMENT DE LA PLATEFORME SANTÉ TRÉGOR

Attirer les professionnels de santé et leur donner envie de découvrir le territoire, c'est l'objectif de cette plateforme web. À travers cet outil ludique, Lannion-Trégor Communauté souhaite faire connaître les opportunités d'installation aux professionnels de santé et notamment aux médecins, au-delà des frontières trégorroises. <https://sante-tregor.plateforme360.fr/>



ZOOM

CHIFFRES CLÉS



150
citoyens formés
aux Premiers Secours
en Santé Mentale (PSSM)



400
élèves des lycées Savina
et Pommerit

accueillis lors du « Forum
d'accueil et d'information
des Secondes » à Tréguier
en septembre 2023

France montre que la santé mentale des Français continue de se dégrader en 2023, en particulier chez les jeunes de 18-24 ans. Dans ce contexte, les élus communautaires ont décidé de créer un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) pour favoriser le travail partenarial et agir localement en faveur du bien-être psychique de la population. Une coordinatrice a été recrutée en décembre 2023 pour mener à bien ce projet.



LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Lannion-Trégor Communauté organise des services de transport régulier, de transport scolaire, de transport à la demande et développe les mobilités actives et partagées, à destination de tous les habitants du territoire.

OBJECTIFS

- **Élaborer et mettre en œuvre le Plan de mobilités (PDM)** dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.
- **Améliorer et rendre plus attractifs les réseaux de transport « TILT » et scolaire sur l'ensemble du territoire et pour tous les publics**: lignes et points de desserte, horaires, correspondances entre pôles, tarification adaptée, communication...
- **Encourager le recours aux modes de déplacements actifs** en particulier le vélo par l'aménagement de pistes cyclables et la poursuite de l'offre de service Vélek'tro.
- **Renforcer l'accessibilité en trains et en cars du territoire et multiplier les points d'intermodalité** pour assurer un maillage cohérent du territoire.
- **Soutenir le recours au covoiturage, aux véhicules électriques et les expérimentations.**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **La validation du scénario cible du Plan de Mobilités communautaire** en lien avec l'élaboration du Plan Climat 2024–2030.
- **La mise en place d'une tarification solidaire** (selon le quotient familial) pour le transport scolaire.
- **Une nouvelle offre de location de vélos électriques adaptés** à destination des familles: vélos cargos et vélos PMR.
- **L'aménagement d'une piste cyclable** le long des rues de Broglie et Pascal, en traversée du Technopôle Pégase, dans le cadre du Schéma Directeur des Aménagements Cyclables.
- **L'inauguration de la seconde phase des travaux d'aménagements des abords de la Gare** pour une meilleure accessibilité en voiture, en transport en commun, en taxi, à vélo et à pied.
- **La poursuite du partenariat avec la société Klaxit / Blablacar Daily en soutien au covoiturage** intégrant une réduction de l'incitation pour les conducteurs à 3 € maximum et une participation de 0,50 € par trajet pour les passagers.

PERSPECTIVES

- Adopter le Plan de Mobilités en 2024
- Lancer des expérimentations pour la mise en place de nouveaux services de transport ruraux, au sein des pôles de Plestin-les-Grèves et Tréguier notamment
- Réaliser les aménagements cyclables entre Lannion et Pleumeur-Bodou en 2024, et entre Lannion et Louannec (Mabiliès) en 2025

ZOOM

REPLACEMENT PROGRESSIF DE LA FLOTTE DE BUS

L'Agglomération poursuit le remplacement progressif de ses bus thermiques par des bus électriques. Actuellement, 2 bus électriques circulent quotidiennement (sur une flotte totale de 9 bus), l'objectif étant d'atteindre 50 % d'ici 2029. Cette transition permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 85 % et les émissions d'oxydes d'azote de 89 % d'ici cette échéance.

CHIFFRES CLÉS



3 645
abonnés
au transport scolaire
(+4% par rapport à 2022)



31 118
appels traités
par la plateforme relations
usagers (+14% par rapport
à 2022)

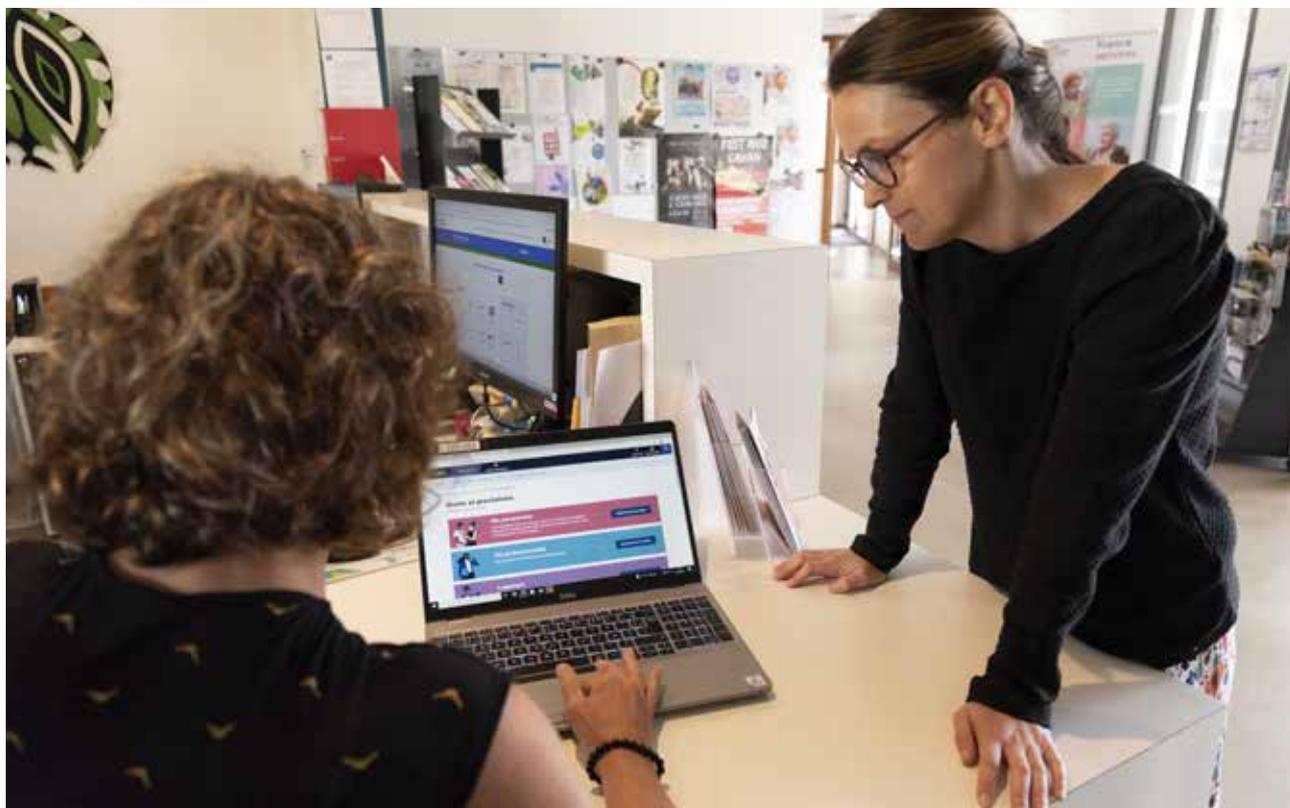


207
aides versées
pour l'achat de vélos
à assistance électrique
(+57% par rapport à 2022)



878 000 km
parcourus en covoiturage
sur le territoire via l'applica-
tion Klaxit – Blablacar Daily
(+72% par rapport à 2022)





LES ESPACES **FRANCE SERVICES**

Lannion-Trégor Communauté assure aux usagers un accueil de proximité sur les différents pôles de son territoire. Ainsi se trouvent sur le territoire 4 Espaces France Services (Cavan, Tréguier avec ses antennes à la maison communautaire de Pleudaniel et à la mairie de Penvénan, Plouaret et Plestin-les-Grèves). Sur ces sites, animatrices et agents d'accueil et d'accompagnement de Lannion-Trégor Communauté sont là pour accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives, notamment numériques.

OBJECTIFS

- **Accueillir, orienter et accompagner les usagers en proximité** dans leurs démarches administratives du quotidien, en papier comme par voie numérique.
- **Réduire la fracture numérique** en permettant à tous d'accéder à un espace numérique en libre accès avec un accompagnement adapté et en développant des ateliers numériques.
- **Développer un réseau de partenaires locaux** afin de permettre aux usagers de trouver en proximité des réponses à leurs besoins en matière de services publics en mettant en place des permanences dans les Espaces France Services.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **La mise en place d'un France Service itinérant** en partenariat avec 7 communes.
- **La mise en place d'un partenariat avec la Sous-Préfecture de Lannion** pour l'ouverture d'un espace France Services d'État en Sous-Préfecture avec mise à disposition d'un agent LTC.

PERSPECTIVES

- Renforcer l'itinérance sur l'ensemble du territoire
- Continuer de professionnaliser les équipes pour une réponse complète et efficace aux usagers
- Continuer de développer des partenariats locaux pour plus de permanences dans les Espaces France Services

ZOOM

UN FRANCE SERVICES ITINÉRANT AVEC DES DÉPLACEMENTS DÉCARBONÉS

Le développement d'un France Services itinérant, équipé d'un véhicule électrique, permet d'aller vers les usagers, en proximité de leur domicile et limite ainsi leurs déplacements. Ce service répond à des problématiques de mobilité, tant pour ceux qui ne peuvent se déplacer, que pour réduire les émissions liées au transport.

CHIFFRES CLÉS

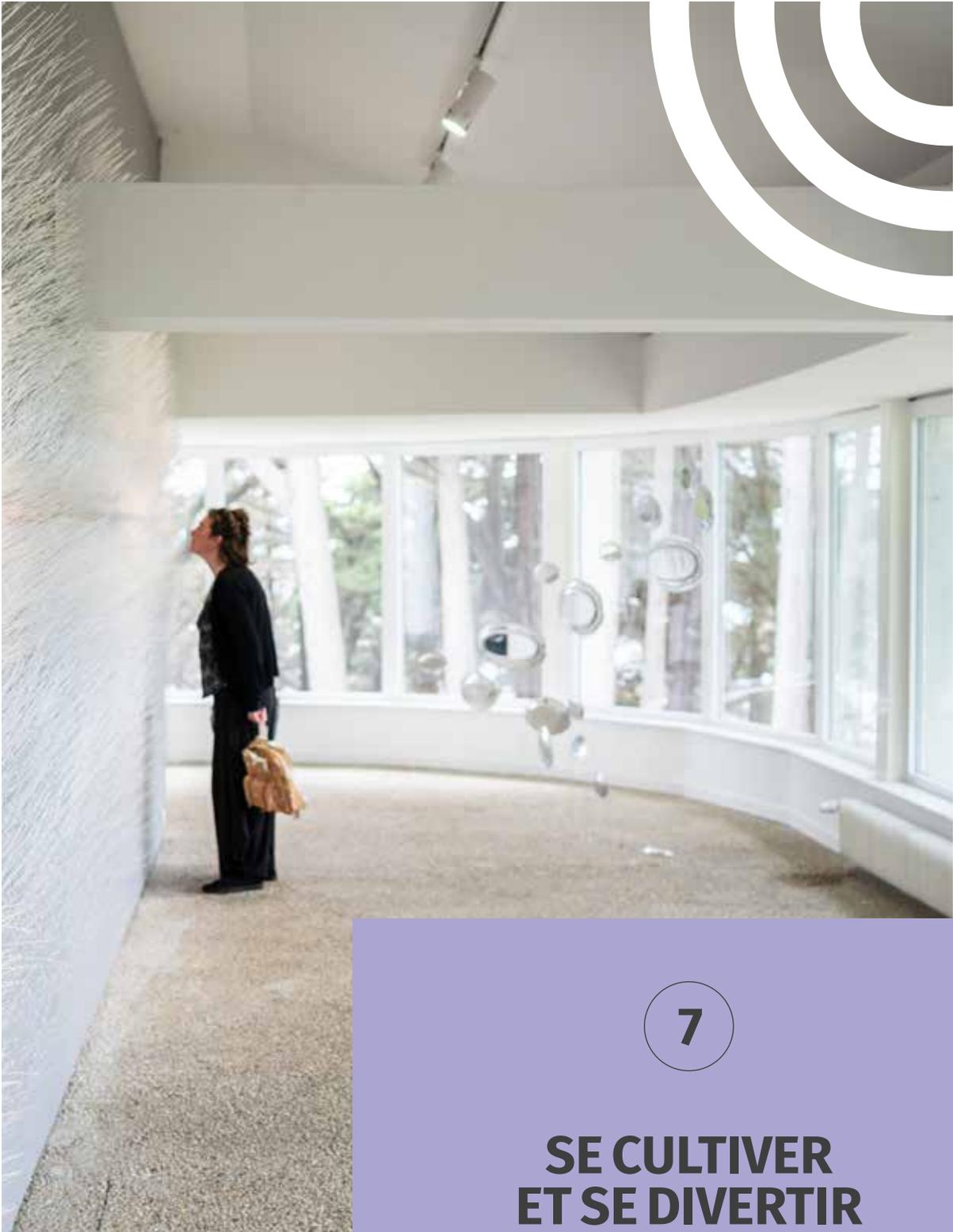


27 648
usagers reçus
 en 2024 dans les EFS
 (19 559 en 2023)
 et **7 833 accompagnements**
 (5 371 en 2023)



207
ateliers numériques
 menés pour 1 287
 participants





7

**SE CULTIVER
ET SE DIVERTIR**

DESKIÑ TRAOÙ
HAG EN EM ZUDIAL



LA DIFFUSION ARTISTIQUE ET L'ANIMATION CULTURELLE DU TERRITOIRE

L'accès à l'art et à la culture pour tous et sous toutes leurs formes constitue un élément essentiel en termes de lien social, de qualité du cadre de vie et d'épanouissement individuel et collectif.

Lannion-Trégor Communauté, à travers des équipements et des projets d'envergure communautaire, contribue à la dynamique artistique et culturelle du territoire en déployant une offre culturelle diversifiée et en soutenant des initiatives à travers tout le territoire.

OBJECTIFS

- **Offrir une saison culturelle pluridisciplinaire au sein des salles de spectacles de l'Arche (Tréguier) et du Sillon (Pleubian)** et permettre à l'ensemble des élèves du CP au CM2 d'assister à un spectacle au sein d'une des cinq salles du territoire, à travers la coordination d'une saison jeune public.
- **Soutenir et faire découvrir l'art contemporain** à travers la programmation artistique de la Galerie du Douven à Trédrez-Locquémeau et l'organisation du Festival de l'Estran en collaboration avec les communes de Trégastel, Trébeurden et Pleumeur-Bodou.
- **Promouvoir la culture scientifique** à travers la découverte du milieu marin à l'Aquarium de Trégastel et l'organisation de la Fête de la Science à Lannion et contribuer au rayonnement du Syndicat mixte du Planétarium de Bretagne, notamment grâce à une nouvelle collaboration avec l'Éducation Nationale.
- **Initier une démarche de coopération dans le domaine de la lecture publique et de l'éducation artistique et culturelle**, avec l'État, la Région et le Département.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **Signature de la convention « Pays d'art et d'histoire » avec le Ministère de la Culture** et création d'un service du patrimoine.
- **Signature d'un Pacte de développement culturel du territoire** avec le Ministère de la Culture, la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor, avec pour objectifs la montée en puissance de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire et la préfiguration d'un réseau intercommunal de lecture publique.
- **De nombreux projets d'éducation artistique et culturelle** dans les salles du Théâtre de l'Arche à Tréguier et du Sillon à Pleubian, ainsi qu'en milieu scolaire et en milieu hospitalier.
- Démarrage d'une réflexion avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour le **réaménagement du parc de la Pointe du Dourven à Trédrez-Locquémeau** suite à la tempête Ciaran.
- Mise en service de la **zone de réserve pour les animaux** à l'Aquarium de Trégastel suite aux travaux réalisés en 2021 et 2022.

**ZOOM****ZOOM TRANSITION : ORGANISATION D'UN COVOITURAGE ENTRE LES SALLES DE SPECTACLES**

Dans le cadre de la saison culturelle de l'Arche et du Sillon, la Communauté a expérimenté un mode de transport collectif de Tréguier vers Pleubian pour les spectacles organisés au sein de la salle du Sillon. Cette initiative a été reconduite pour la saison suivante au regard des fréquentations enregistrées.

PERSPECTIVES

- Réaliser des études de faisabilité relatives à la rénovation ou la création d'équipements communautaires majeurs : Carré magique, Planétarium de Bretagne, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
- Déployer une stratégie de soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle
- Réaliser un diagnostic de lecture publique à l'échelle communautaire
- Initier une programmation culturelle dans le cadre du Pays d'art et d'histoire
- Faire vivre la Galerie du Dourven « hors les murs » suite à la tempête Ciaran

CHIFFRES CLÉS

**867 240 €
d'aides**

La Communauté a octroyé un total de 16 subventions de fonctionnement, s'élevant à 809 800 €. De plus, 17 aides ont été allouées à des événements et des projets d'importance communautaire, pour un montant global de 57 440 €.



**6 102
visiteurs**

à la Galerie du Dourven
(6079 en 2022)



**5 391
spectateurs**

dans les salles de spectacle communautaires de l'Arche et du Sillon sur la saison 2022/2023 (4270 en 21/22)



**3 474
élèves**

de 356 accompagnateurs ont assisté à au moins un spectacle dans le cadre de la saison jeune public au cours de la saison culturelle 2022/2023 (3780 et 179 la saison précédente)



L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

L'éducation artistique et culturelle, les enseignements artistiques et les pratiques culturelles sont autant de moyens permettant à chacun de découvrir, transmettre et partager le goût des arts et de la culture. Afin de permettre aux enfants du territoire de s'éveiller à la musique et de pratiquer un instrument, Lannion-Trégor Communauté exerce depuis 2016 une compétence en matière d'enseignement musical sur l'ensemble du territoire communautaire.

OBJECTIFS

■ **Dispenser un enseignement musical de qualité au sein du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI).** Fort de ses 32 enseignants, le Conservatoire Lannion-Trégor poursuit une mission d'enseignement musical qui s'articule autour d'un parcours complet de sensibilisation et d'apprentissage de la musique, sur trois sites d'enseignement : Lannion, Tréguier, Vieux-Marché. L'action du Conservatoire s'exprime également à travers une saison culturelle de plus de 70 événements organisés au cours de l'année scolaire.

■ **Coordonner et mettre en œuvre des interventions musicales en milieu scolaire**

Les interventions en milieu scolaire ont représenté 1540 heures réparties au sein de 52 classes de maternelle (1135 élèves) et 135 classes d'élémentaire (3253 élèves). Par ailleurs, les dispositifs d'Orchestre à l'École ont été poursuivis au sein des écoles de Woas Wen à Lannion et Anatole Le Braz à Tréguier

■ **Soutenir les écoles de musique associatives du territoire**

Sept associations bénéficient du soutien financier de Lannion-Trégor Communauté : Radomisol, Ti

An Holl, l'École de musique des 3 Rivières (EM3R), la Ruche Artistique, le Centre culturel breton de Lannion, le Centre culturel Saint Guénolé et Presqu'île à Tue-tête. En 2023, Lannion-Trégor Communauté a diligencé une étude relative aux conditions de travail et à la qualité de l'emploi au sein des écoles associatives pour identifier leurs difficultés en matière de ressources humaines.

OBJECTIFS DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- La mise en place d'une **référente handicap** au sein du Conservatoire pour orienter les élèves en situation de handicap et conseiller l'équipe pédagogique pour l'accueil de ces élèves.
- La création d'une **classe d'orgue** au sein du Conservatoire.
- La réalisation par l'ADESS (Pôle de l'économie sociale et solidaire) d'un diagnostic sur la **Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) au sein des écoles de musique du territoire.**
- La forte augmentation de la fréquentation du **site de Tréguier depuis son ouverture (+ 24 %).**
- Articuler les interventions en milieu scolaire à la dynamique de déploiement de l'éducation artistique et culturelle (EAC) sur l'ensemble du territoire
- Mieux faire connaître la saison culturelle du Conservatoire
- Engager un accompagnement collectif des écoles de musique associatives

PERSPECTIVES**CHIFFRES CLÉS**

784
élèves inscrits au
Conservatoire de musique
 communautaire sur l'année
 scolaire 2022-2023
 (772 en 2021-2022)



4 388
élèves ayant bénéficié
du dispositif « Musique
à l'école »
 (4 625 en 2021-2022)



11 622
spectateurs
 de la saison culturelle
 du Conservatoire
 (6 663 en 2021-2022)





LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

La pratique sportive et la possibilité d'accéder à des équipements sportifs de qualité constituent de véritables enjeux sur le territoire communautaire, notamment en termes d'apprentissage de la natation, de santé et d'accompagnement du bien vieillir. Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et le pilotage des trois équipements aquatiques du territoire et accompagne la promotion des activités nautiques.

OBJECTIFS

■ **Maintenir un haut niveau de service au sein des 3 équipements aquatiques et favoriser l'apprentissage du « savoir-nager »**

- Ti Dour à Lannion : une piscine de 750 m² répartie en trois bassins, avec un toboggan de 52 m de long et une salle de fitness de 300 m².
- La Piscine Ô Trégor à Tréguier : un bassin de 250 m², un espace extérieur et un hammam pour nager, se divertir ou se détendre.
- Le Forum de Trégastel : une piscine d'eau de mer chauffée, un es-

pace bien-être avec sauna, jacuzzi et hammam, un circuit de training aquatique et une salle de fitness avec vue sur mer.

■ **Promouvoir les activités nautiques du territoire** par la réalisation de supports de communication et d'actions mutualisées, en collaboration avec l'Office de tourisme communautaire.

■ **Assurer la gestion des équipements sportifs communautaires**

Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et la maintenance des salles de sport de Pommerit-Jaudy, Prat, Cavan et Pluzunet ainsi que de la base de kayak de la Roche-Derrien.

OBJECTIFS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2023

- **La célébration des 30 ans du Forum de Trégastel** à travers des animations et un partenariat inédit avec le Festival de l'Estran.
- **Les travaux de réaménagement et de modernisation** de l'espace Bien être du Forum de Trégastel.
- **Les 15 ans de la piscine Ti Dour à Lannion**, célébrés par des animations tout au long des vacances de la Toussaint.

PERSPECTIVES

- La conduite d'une réflexion autour d'un repositionnement de l'offre sportive de l'espace Ti Dour à Lannion autour du sport et de la santé.

ZOOM

ZOOM TRANSITION : LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du Plan de sobriété énergétique mis en place par l'Agglomération, un effort particulier a été mené au sein des équipements aquatiques : baisse d'1 °C de la température des bassins, des douches et de la température de l'air, engendrant une baisse de 10 % de la consommation énergétique.

CHIFFRES CLÉS

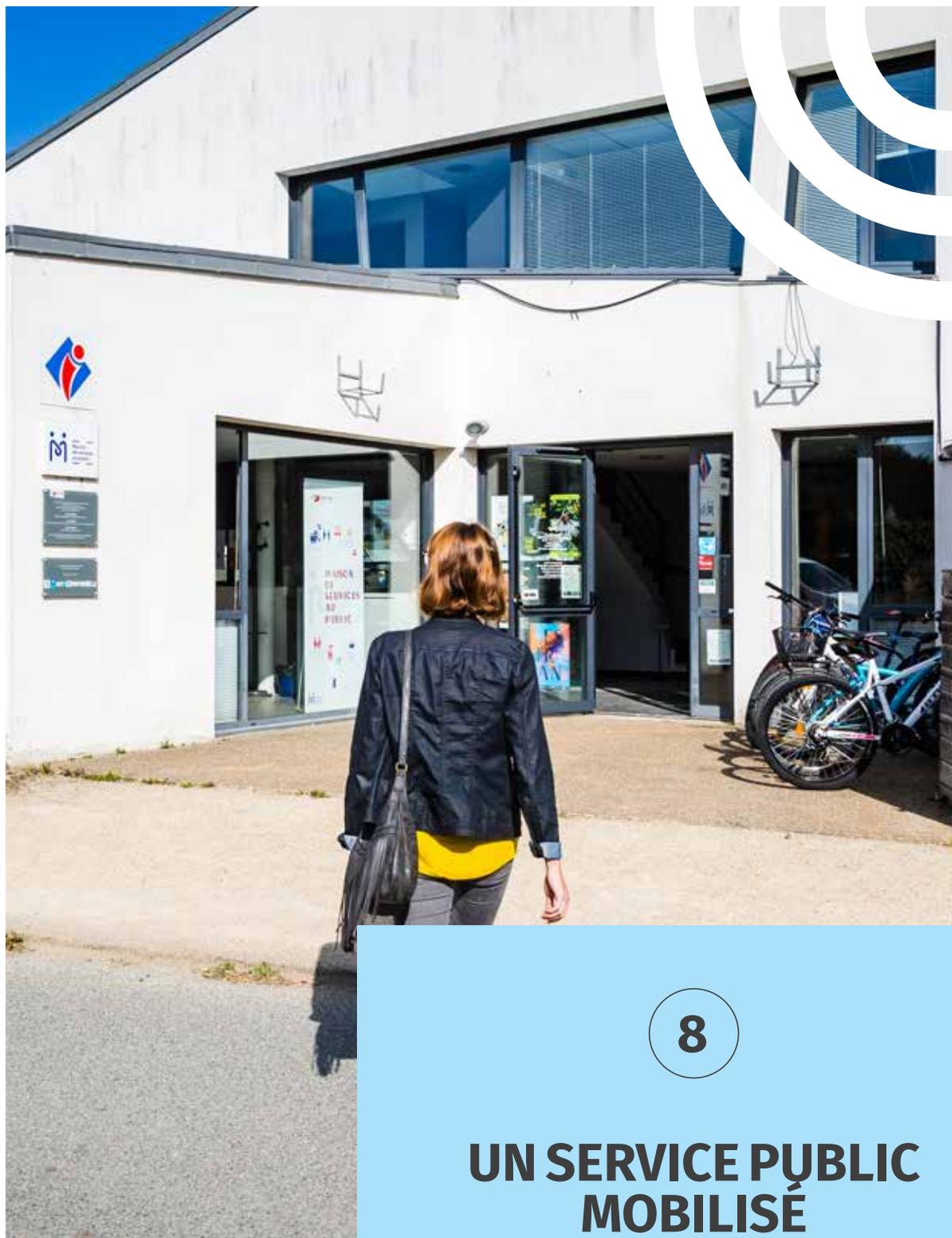


255 033
entrées dans les espaces
aquatiques
du territoire
(230 559 en 2022)



27 036
entrées dans les espaces
formes
de Ti Dour à Lannion
et du Forum à Trégastel
(20 064 en 2022)





8

UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ

UR SERVIJ PUBLIK
OBERIANT



LES RESSOURCES HUMAINES

Des ressources humaines au service des projets de la Communauté et du développement des compétences.



825 agents et salariés sur emplois permanents

aux métiers multiples, répartis sur l'ensemble du territoire, au service de toute la population (838 en 2022)

- Lannion-Trégor Communauté: 648
- CIAS et EHPAD du Gavel: 138
- Office de tourisme communautaire: 33
- Planétarium de Bretagne: 6



150 métiers



51 % Hommes



49 % Femmes

Développement du télétravail: une adaptation des méthodes de travail pour répondre aux besoins du personnel tout en réduisant l'empreinte écologique des déplacements domicile-travail



214 télétravailleurs

en 2023 (237 en 2022) pour un total de 4 756 jours (4 254 jours en 2022).

Le protocole associé a fait l'objet d'une évolution pour permettre jusqu'à deux jours de télétravail par semaine (proratisé en fonction de la quotité du temps de travail)

Apprentissage: une volonté affirmée de recourir à l'alternance pour former sur les métiers d'aujourd'hui et de demain



10 apprentis

accueillis en 2023 (8 en 2022)

Stagiaire: une participation directe aux parcours de formation des Trégorois, qu'il s'agisse de collégiens, d'étudiants ou d'adultes en reconversion professionnelle



108 stagiaires

accueillis en 2023

Un dialogue social constructif au sein d'instances renouvelées et installées début 2023



8 séances

de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)



7 séances

du Comité Social Territorial (CST)



LES FINANCES

Les comptes administratifs de l'année 2023 reflètent la bonne santé financière globale de l'établissement. Les capacités d'autofinancement dégagées permettent de financer le programme d'investissement conformément au plan pluriannuel d'investissement.

Le contexte économique de l'année 2023 est marqué par une forte inflation et un niveau élevé des taux d'intérêt qui pèsent fortement sur nos résultats de cette année.

Pour suivre la trajectoire financière prévue dans le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, il sera essentiel à l'avenir de continuer à maîtriser la croissance de nos charges de fonctionnement dans un contexte prévisible de moindre croissance de nos produits de fonctionnement.

Les principaux chiffres du compte administratif 2023



Dépense totale:
250 M€
dont
152 M€
de fonctionnement et
98 M€
d'investissement

Un résultat cumulé de
32 M€

Un autofinancement brut de
34 M€

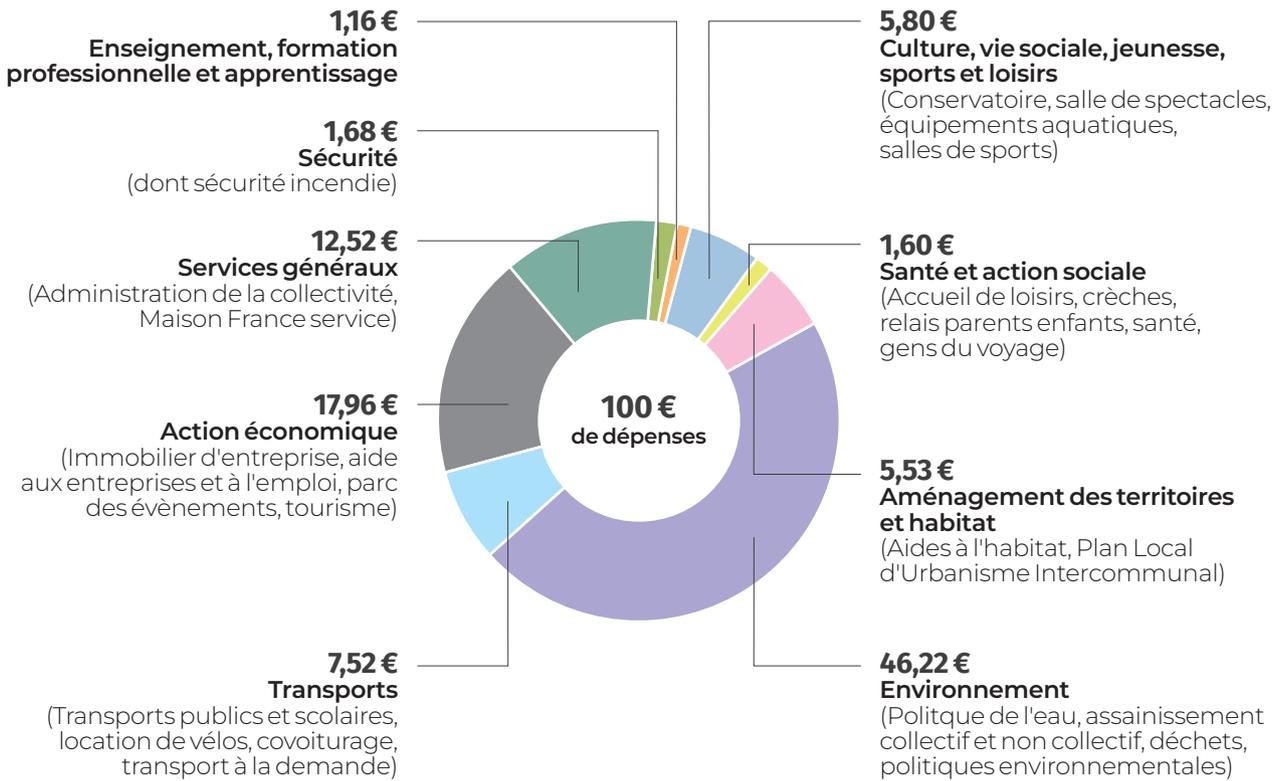
Une dette au 31/12/2023 de
201 M€

ZOOM

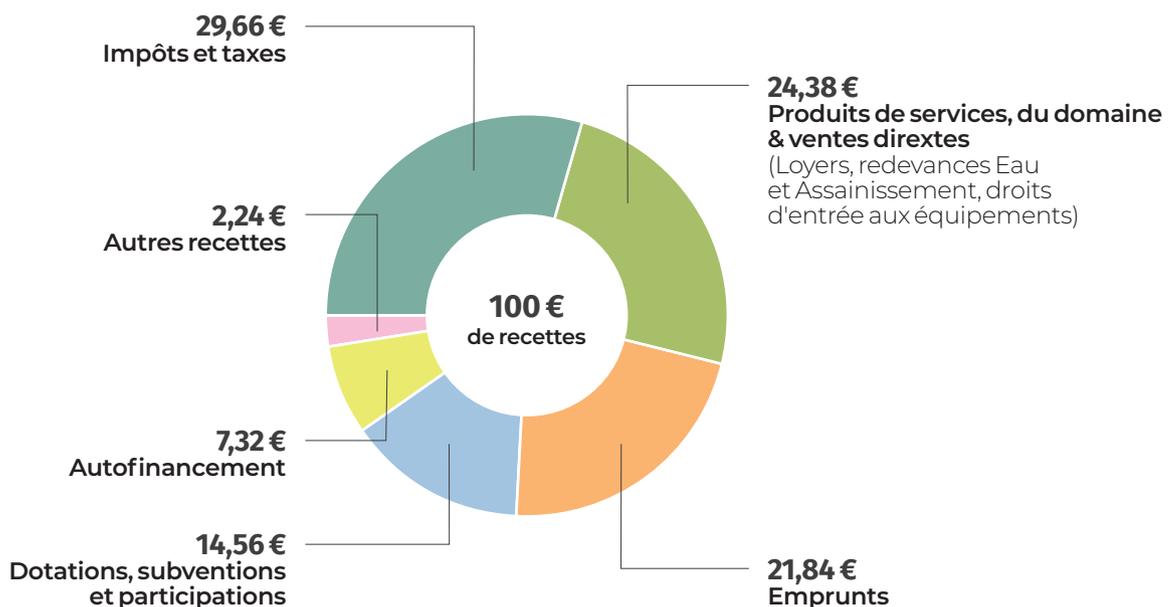
LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2023

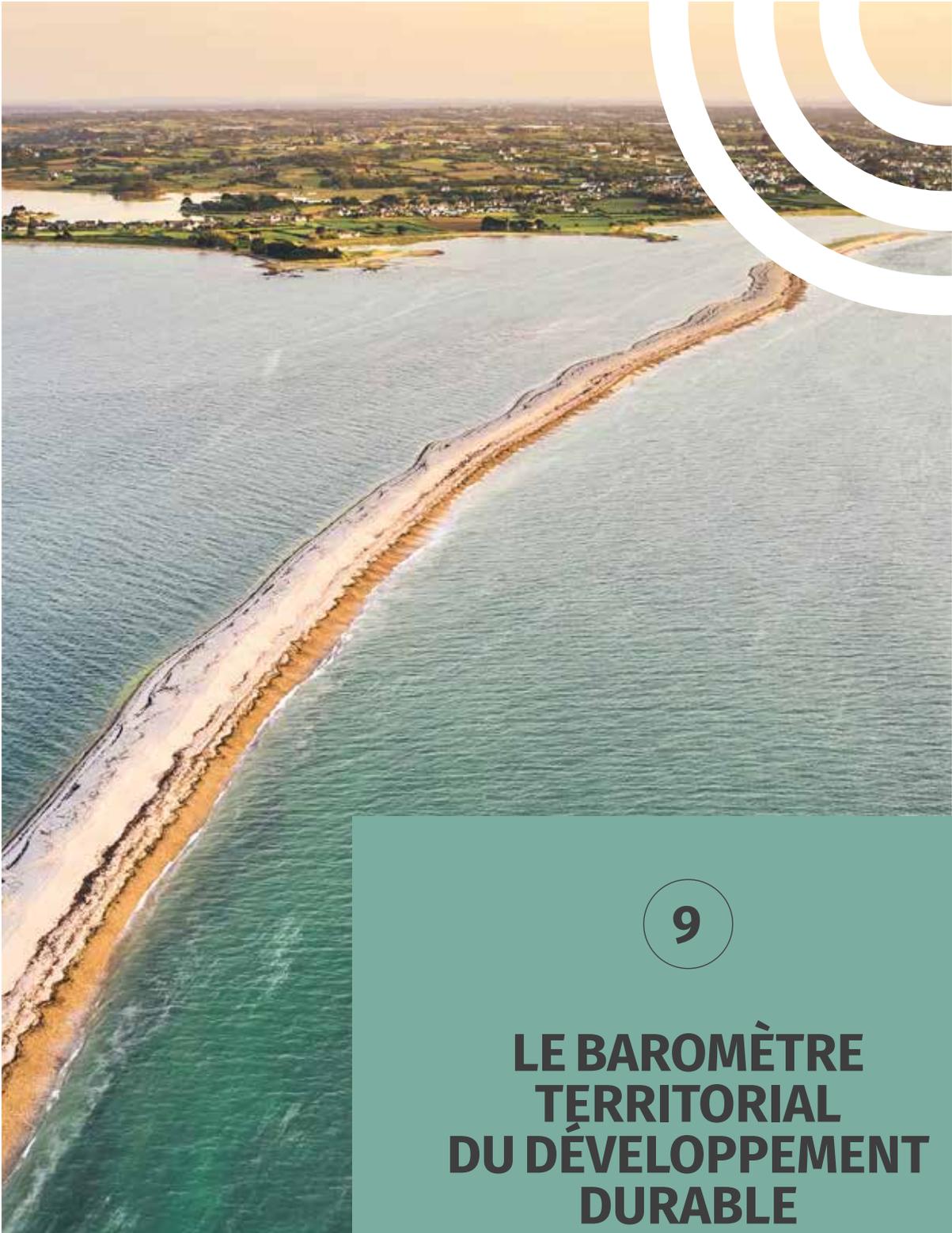
- La construction et la rénovation de stations d'épurations et de réseaux d'eaux usées
- La construction et la rénovation de réseaux d'eau potable
- La construction du Parc des évènements
- Le financement du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire
- La construction et la rénovation de bâtiments pour les entreprises locataires
- La construction de réseaux de chaleur
- Les subventions versées: aux particuliers et aux bailleurs dans le cadre du Programme local de l'habitat, aux entreprises, aux communes
- pour les aider à investir, aux établissements d'enseignement supérieur
- Le financement de pistes cyclables
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- La rénovation des locaux appartenant à Lannion Trégor Communauté

Les principales politiques financées



Les principales ressources de la collectivité





9

**LE BAROMÈTRE
TERRITORIAL
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

MERKER TIRIADEL
AN DIORREN PADUS

Le baromètre

Un outil d'observation du territoire

Le baromètre fournit des repères sur la situation du territoire en mesurant des indicateurs locaux associés aux 17 objectifs du développement durable des Nations Unies. Son objectif est de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un référentiel commun qui prend en compte la diversité des composantes du développement durable. Les données fournies pour chaque indicateur sont les données les plus récentes disponibles au moment de l'élaboration du rapport et ne se limitent pas stricto sensu au champ de compétences de la Communauté d'Agglomération.



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Taux de pauvreté

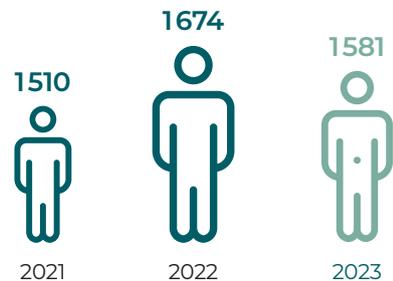
au seuil de 60 % du revenu médian soit un revenu net de moins de 1100 € / mois pour une personne seule



Source: Insee - millésime 2021, livré en 2023

Nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

LTC - au 31 décembre de l'année



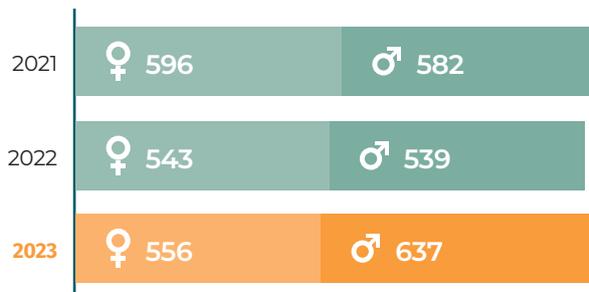
Source: Maison du Département de Lannion



FAIM « ZÉRO »

Précarité alimentaire

Nombre de bénéficiaires du Centre Alimentaire du Trégor (16 communes couvertes)

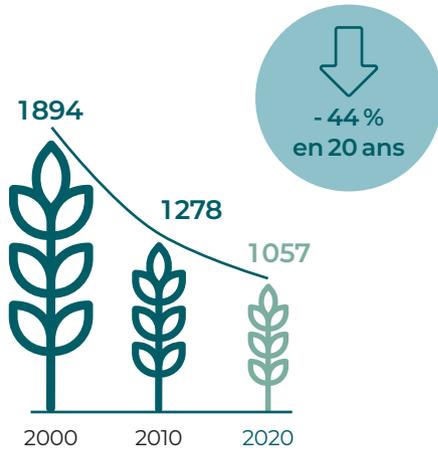


Source: Centre Alimentaire du Trégor



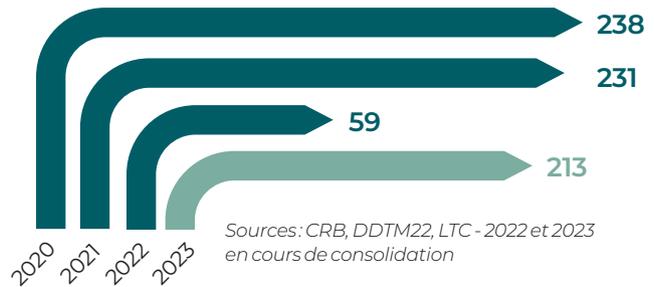
AGRICULTURE DURABLE

Évolution du nombre d'exploitations agricoles - LTC

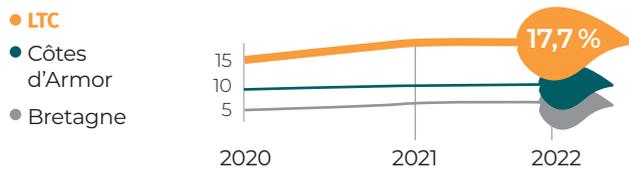


Source: Recensement agricole 2020

Nombre d'exploitations engagées dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) - LTC



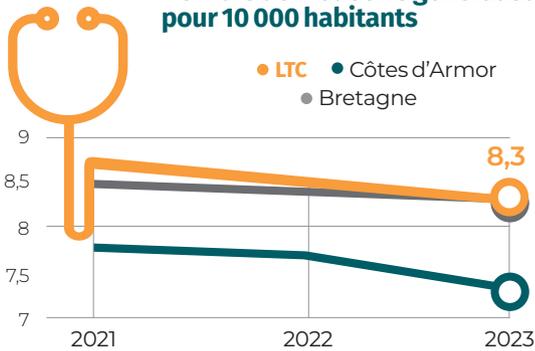
Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole



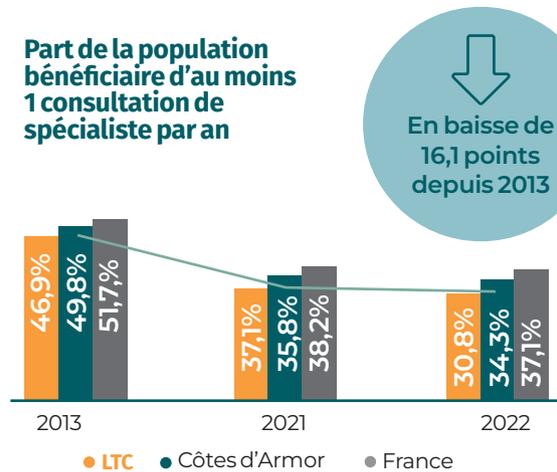
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

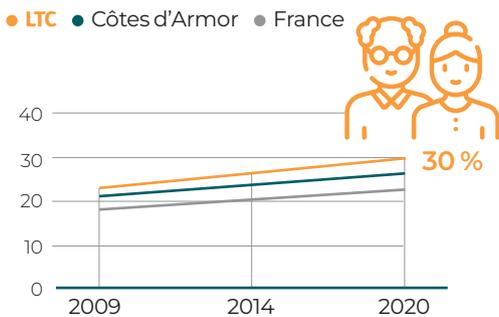
Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants



Part de la population bénéficiaire d'au moins 1 consultation de spécialiste par an

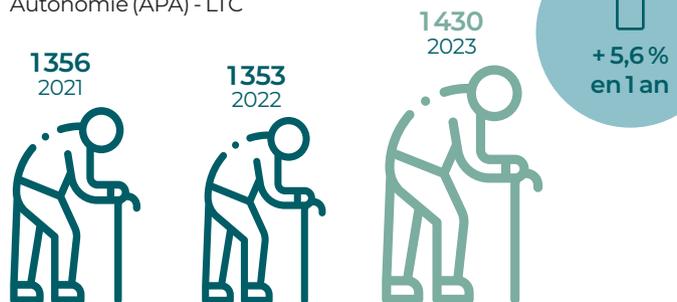


Part de la population de plus de 65 ans



Perte d'autonomie liée au grand âge

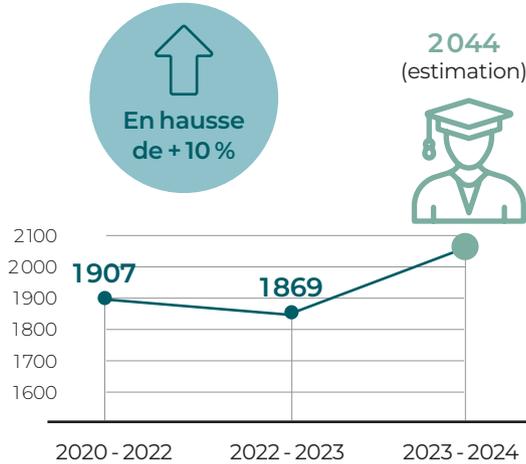
Nombre de demandes d'Allocation Perte Autonomie (APA) - LTC





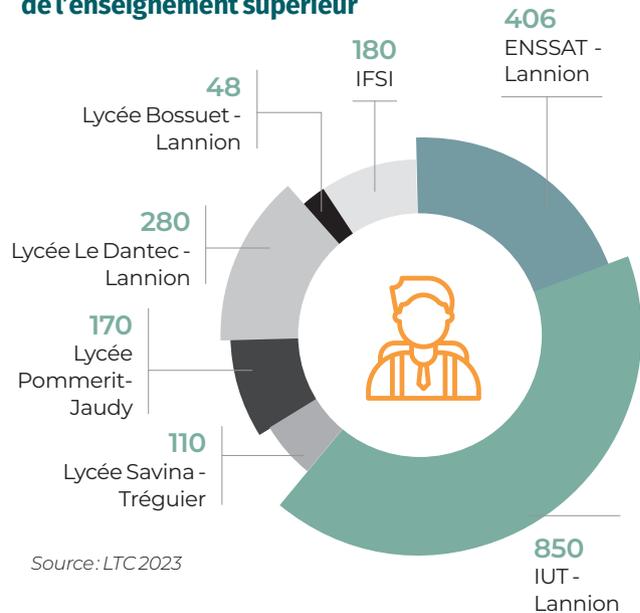
ÉDUCATION

Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur



Source: www.data.gouv.fr 2023-2024: LTC

Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur



Source: LTC 2023



ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES & LES FEMMES

Écart de salaire en défaveur des femmes

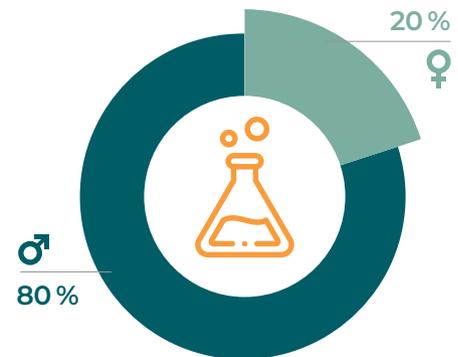
Salaire horaire net moyen sur un temps de travail équivalent et tous métiers et postes confondus.



Source: Insee 2023 - Bases Tous salariés - 2021 (secteur privé et public - hors agriculture)

Part des femmes dans les disciplines de l'enseignement scientifique

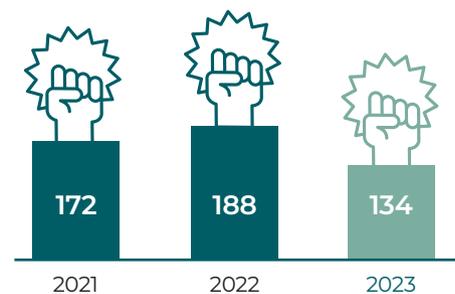
ENSAT Lannion



Source: ENSAT, 2022-2023

Situations de violence conjugale envers les femmes

Rencontrées par l'intervenante sociale en gendarmerie et commissariat - LTC



Source: Maison du Département de Lannion

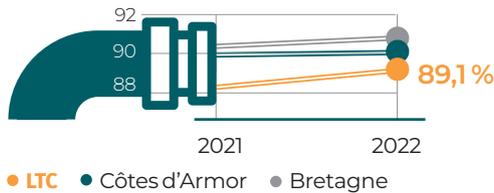


EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



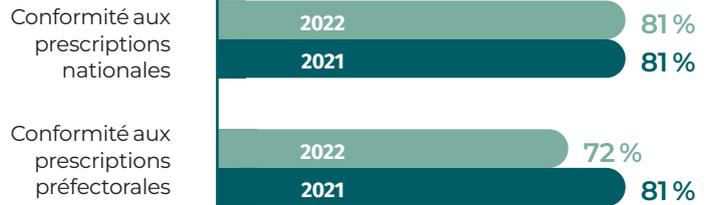
Rendement des réseaux d'eau potable

39 communes (régie et délégataires)



Source: LTC - SISPEA

Conformité de la performance des stations d'épuration

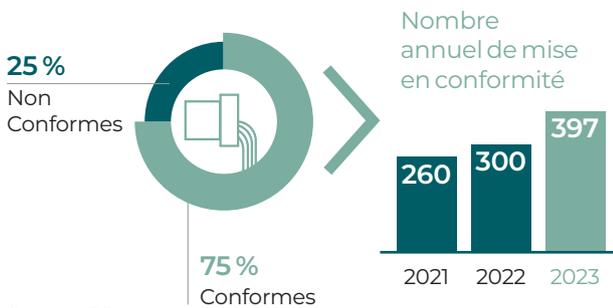


Source: LTC

Conformité de l'assainissement des propriétés privées

Branchements au réseau collectif

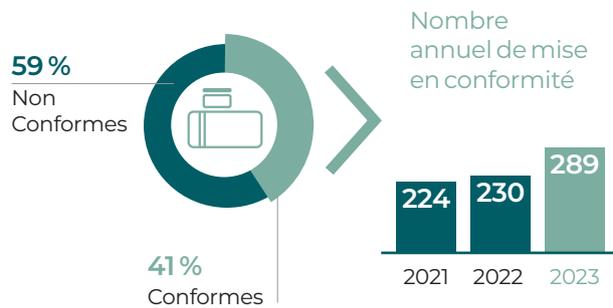
Au 31/12/2023 sur la base des contrôles effectués par LTC (soit environ 25 % des branchements)



Source: LTC

Installations d'assainissement individuel

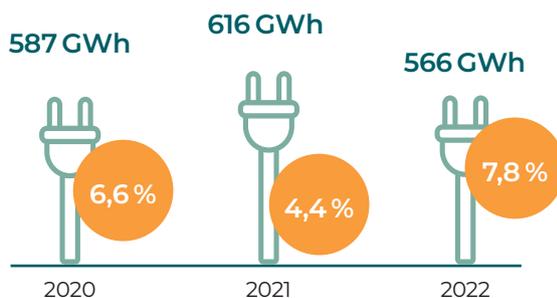
Au 31/12/2023 sur la base des contrôles effectués par LTC (soit environ 99 % des installations)



ÉNERGIE PROPRE

Consommation d'électricité du territoire et part d'énergie renouvelable (LTC) Distribuées par ENEDIS

● Part d'EnR produite sur le territoire



Source: ORE - ENEDIS

Consommation de gaz naturel et part de gaz vert (LTC) Distribué par GRDF

Aucune production de gaz vert injectée dans le réseau GRDF

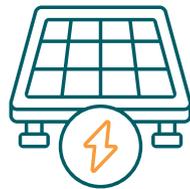


Source: ODRÉ - Opendata - Réseaux énergie



ÉNERGIE PROPRE suite

Production locale d'énergie photovoltaïque (LTC)

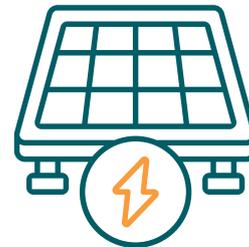


2020
626 sites

8,6
GWh



12,7
GWh



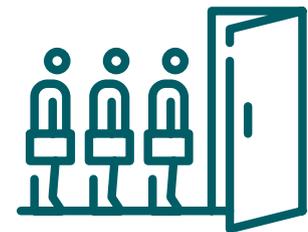
2022
766 sites

Source: ORE - ENEDIS



ÉCONOMIE & EMPLOI

Taux de chômage au 4^e trimestre 2023

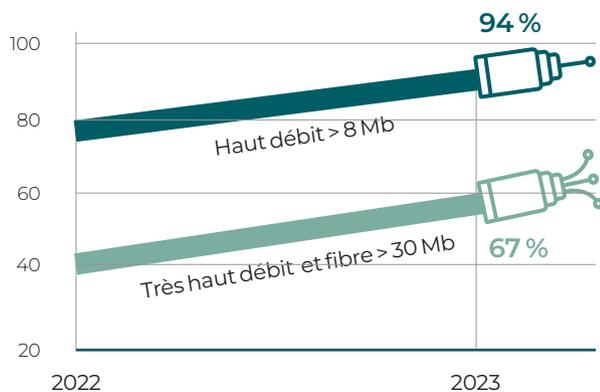


Source: Pôle Emploi - Note trimestrielle



INNOVATION & INFRASTRUCTURE

Part des logements raccordables à un réseau Internet



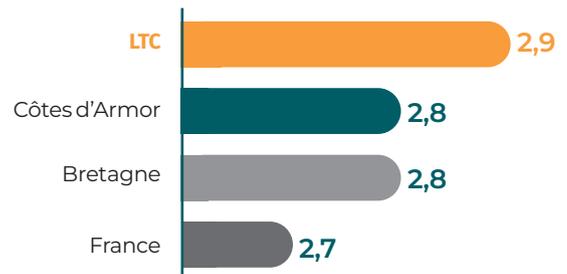
Source: LTC



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Écart de revenus entre les plus riches et les plus pauvres

Plus l'indice est proche de 1, moins il y a d'écart entre les plus riches et les plus pauvres.



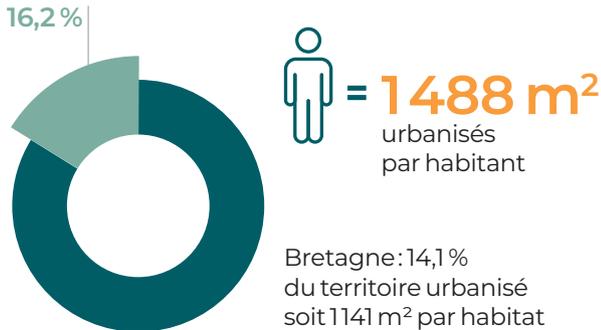
Source: Insee - millésime 2021, livré en 2023



VILLES & COMMUNAUTÉS DURABLES

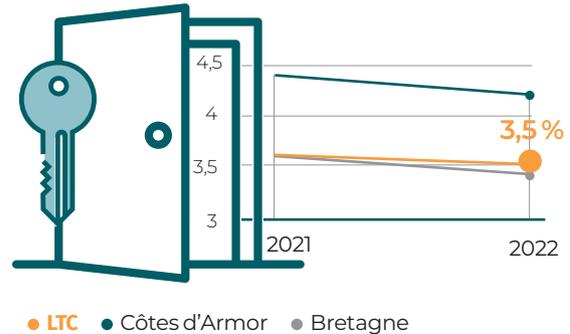
Part du territoire urbanisée

ou « consommée » par opposition aux surfaces agricoles, naturelles et forestières et aux surfaces en eau.



Source: MOS Région Bretagne - Millésime 2021, livré en 2023

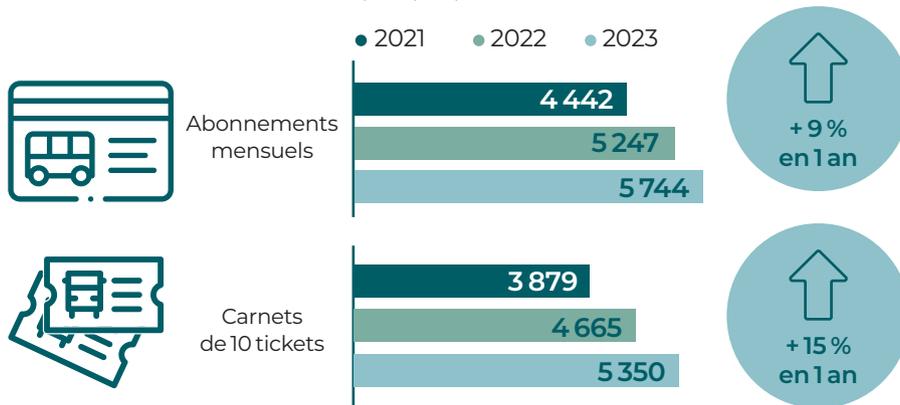
Part des logements du parc privé vacants depuis plus de 2 ans



Source: DGFIP-Fichiers fonciers - Via Observatoire de l'habitat - ADEUPa

Fréquentation des bus urbains et interurbains

Nombre de ventes de titre de transport (LTC)



Source: LTC

Bornes publiques de recharge pour véhicules électriques

Réseau Brev Car du SDE 22 - LTC



35 bornes

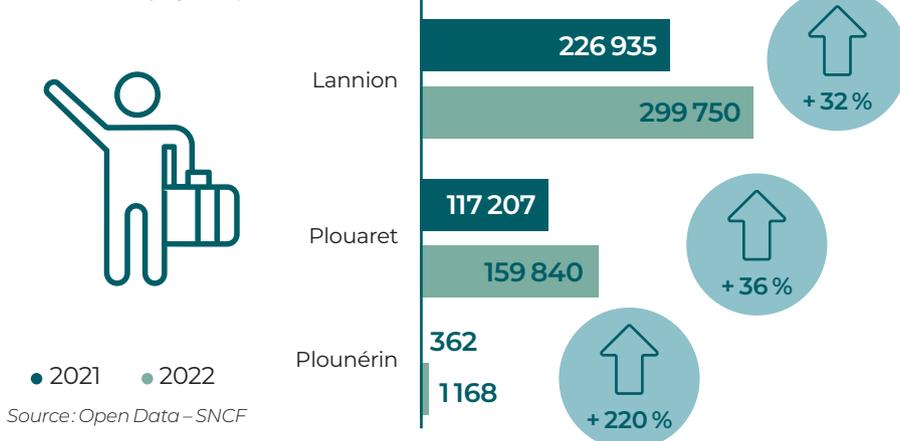
10 180 rechargements



Source: SDE

Fréquentation des gares ferroviaires du territoire

Nombre de voyageurs par an

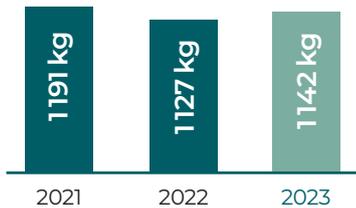


Source: Open Data - SNCF



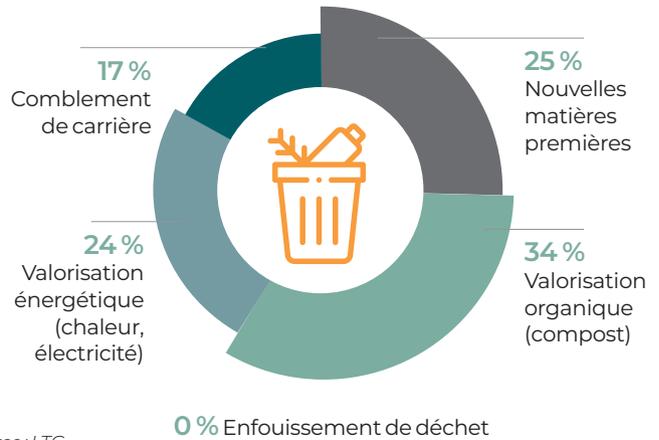
CONSOMMATION & PRODUCTION RESPONSABLES

Production de déchets ménagers et assimilés par habitant et par an*
kg/habitant DGF /an - (*y/c gravats)



Source: LTC

Valorisation des déchets ménagers et assimilés - 2023



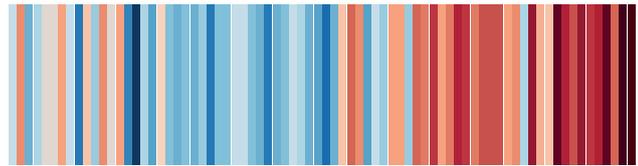
Source: LTC



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Évolution de la température moyenne annuelle depuis 1950
Station de Ploumanac'h

2023: Année record: **13,4 °C**



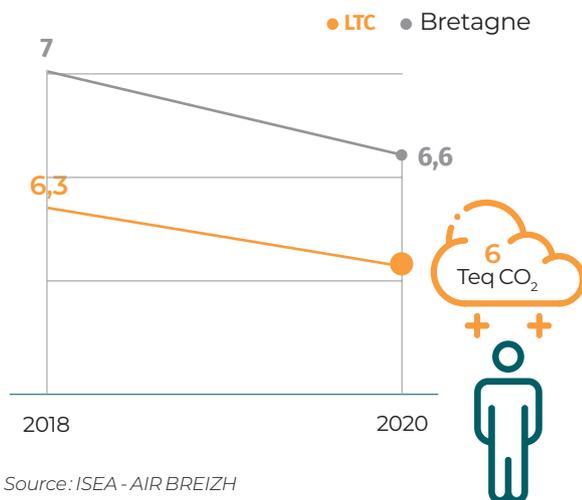
1950 1960 1970 1980 1990 2000 2010 2020

Min 10,4 °C

Max 13,4 °C

Source: Météo France

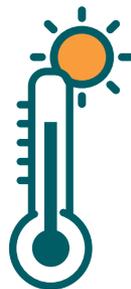
Émissions de gaz à effet de serre / habitant / an
Tonnes équivalent CO²



Source: ISEA - AIR BREIZH

Épisodes de sécheresse

Nombre de jours ayant fait l'objet d'arrêtés préfectoraux



	2022	2023
Vigilance	10 j	Aucun
Alerte	6 j	
Alerte renforcée	10 j	
Crise	14 j	

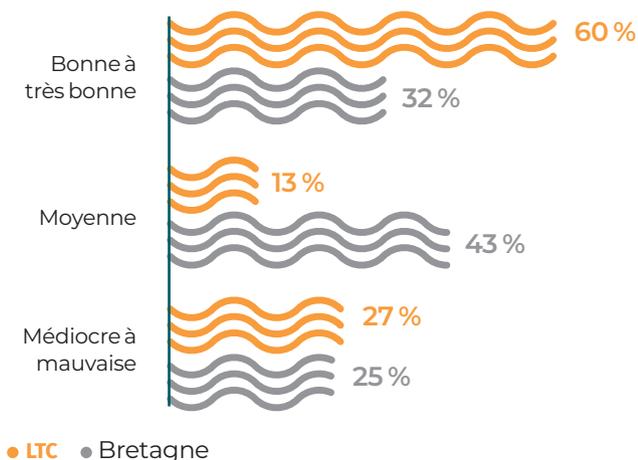
Source: DREAL



VIE AQUATIQUE

Qualité écologique de l'ensemble des masses d'eau du territoire

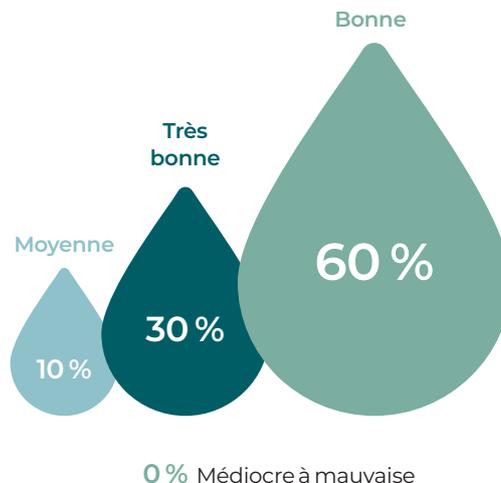
Définie à partir de l'état physico-chimique et biologique d'un échantillon de stations des eaux côtières, de transition et des cours d'eau



Source: Observatoire de l'Environnement de Bretagne - 2021

Qualité biologique des cours d'eau

4 indices mesurés sur un échantillon de stations: macro-invertébré, macrophyte, poisson et diatomées (2021)



Source: AELB, DREAL, OFB via connaissance.bretagne.bzh



VIE TERRESTRE

Part du territoire couverte par des espaces naturels et forestiers

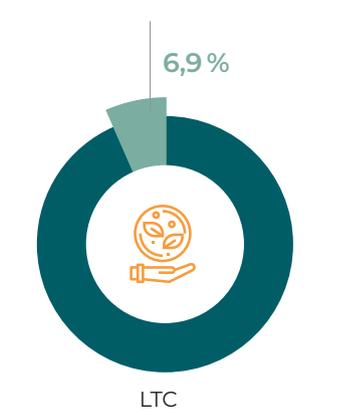
Au sens du zonage réglementaire d'urbanisme et du mode d'occupation des sols



Source: MOS Région Bretagne - Millésime 2021 livré en 2023

Part du territoire faisant l'objet de mesures de préservation du patrimoine naturel terrestre

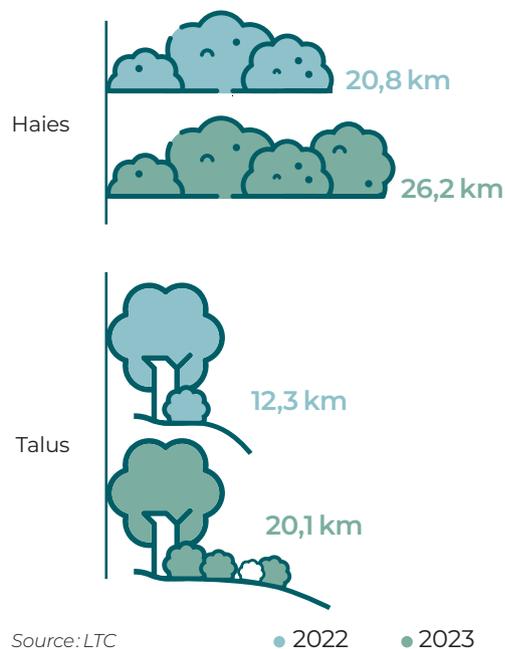
Réserves et parc naturels, sites classés, Natura 2000 etc.



Source: OEB

Linéaires de talus et de haies reconstitués par an (en km)

Dans le cadre de la politique de préservation du bocage menée par LTC



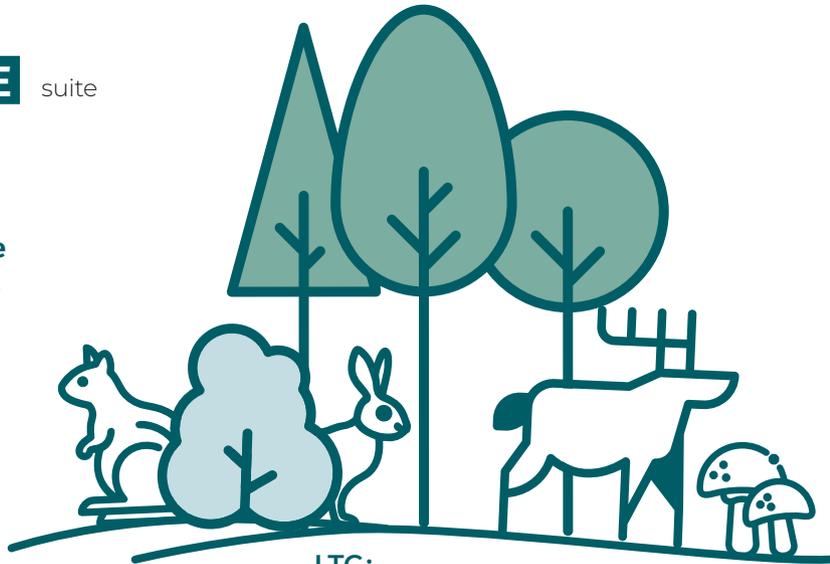
Source: LTC



VIE TERRESTRE suite

État de la connaissance naturaliste

Nombre d'espèces animales, végétales et fongiques observées sur le territoire depuis 2000 (y/c espèces et taxons de niveaux inférieurs)



LTC:
6995 espèces identifiées

Bretagne:
13 499 espèces

N.B. : La valeur régionale ne constitue pas une référence ou un optimal potentiel à atteindre (impossible pour des raisons biogéographiques et climatiques).

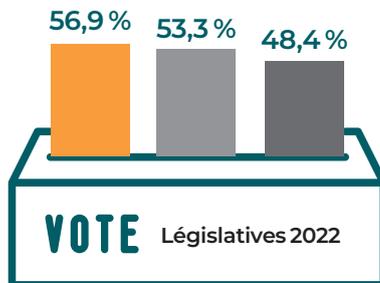
L'évolution de l'indice permet de mesurer la dynamique de connaissance mise en œuvre sur le territoire

Source: LTC et données naturalistes de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB)

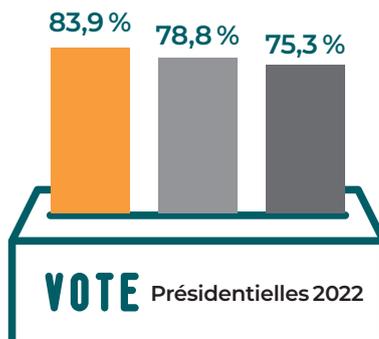


PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS

Taux de participation aux dernières élections (1^{er} tour)

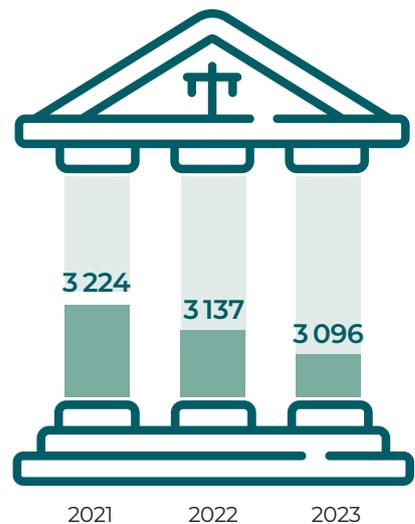


- LTC
- Bretagne
- France



Source: Ministère de l'Intérieur

Fréquentation de la Maison de la Justice et du droit de Lannion



Source: LTC



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
Rue Claude Chappe • CS10761 • 22307 Lannion Cedex

contact@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

